

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 20 JANVIER 80

Journal d'Information Municipale

SOMMAIRE

- Un millier de Montpelliérains ont découvert Grammont (6 et 7)
- Une maison pour tous Joseph Ricome (8)
- Zoo de Lunaret : nombreux projets (11)
- Carnaval : le retour de caramentran (12 et 13)
- Sports : la coupes Davis à Montpellier (16)
- Antigone : exposition du 1 au 20 février (19)
- Dernière page : le billet du Maire



Renaissance du lyrique

(Voir pages 2 et 3)

FESTIVAL DE DIAPORAMA A LA SALLE MOLIERE

Un gala international de Diaporama aura lieu les mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 février à 21 heures à la salle Molière de l'opéra municipal de Montpellier. Cette manifestation de qualité est organisée par le Comité Départemental des Clubs Photographiques de l'Hérault animé par le groupe des Cinq de Montpellier. Voici le programme présenté chaque soir au cours de ce gala :

Polychromie de José Chevreau et Marcel Bellec de Brest - Documentaire

Tout ça n'avait pas l'amour Geneviève Pigeon de Metz - Humour

Le rouge goutte à goutte nassait de Christian Mattys d'Alger - Thème

S'il nous reste de Robert Cognet de Montpellier - Chanson

Le célibat de Denis Gelin (Beauvais) - Humour

Fait divers de André Parmentier de Briez - Essai

L'âge d'or de Patrick Sanch et Patrick Boucher de Paris - Thème

Publiphobie Hubert Grau de Grenoble - Notre temps

Arc-en-ciel de Christian Jardi et J-François Pujol de Béziers - Poésie

Le cahier de Marcel Marsalleix de l'Hay-les-Rose - Thème

Quand les gestes prennent la parole de Jacques Jeangeorges de Rennes

L'âme du chapiteau de Marcel et Nelly Pigeon de Neuilly - Thème

A noter que les billets d'entrée ne seront pas numérotés. Ils seront mis en vente salle Molière avant chaque séance à partir de 20 h 15. Il sera possible également de les retirer auprès des responsables de clubs photographiques affiliés au Comité Départemental.

La participation aux frais a été fixée à 10 Frs par personne.

APRES LE SUCCES DE RIGOLETTO

La relance du lyrique à

Un entretien avec **Philippe Delabarre**

— Philippe Delabarre pour quoi avoir voulu développer le lyrique ?

Permettez moi de dire en introduction que le lyrique est une activité du théâtre à côté des dramatiques de la danse et de la musique. Pourquoi avoir développé ce genre ? Tout d'abord parce qu'il existe à Montpellier et dans la région un nombreux public d'opéra. Nous nous devons de le satisfaire. Autrefois, du temps de la concession Aimé, les spectacles étaient montés à la va vite. A tel point que certains artistes, qui étaient venus pour chanter La Traviata ont dû se produire dans Werther. C'est dire. A l'époque Montpellier était la dernière roue de la charette. Le public méritait mieux. Il fallait lui proposer enfin des spectacles de qualité. C'est ce que nous avons fait avec Rigoletto.

— Le premier contact a été bon.

Très bon. Mais cela a été un succès facile. Nous n'avions pas pris de gros risques avec un tel spectacle. Je serai pleinement satisfait lorsque le public fréquentera des spectacles moins connus, plus difficiles. A cet égard nous aurons un bon test avec Cosi Fan Tutte. C'est une œuvre plus élaborée, moins populaire que Rigoletto. Mais qui touche à la fois un public lyrique (sophisticqué) et un public de concert.

— Entreprise plus périlleuse donc.

Peut-être. Mais il faut éduquer le public d'opéra. Les bel cantistes ont souvent des goûts très limités et contestables. Il faut à tout prix leur proposer du classique et du contemporain en plus du répertoire. Et puis il faut s'assurer que nous avons vraiment un important public potentiel pour le lyrique. Donc le tester.

— C'est une expérience qui coûte cher.

C'est vrai, le lyrique revient très cher. Mais c'est aussi une excellente image de marque pour la ville. Au lendemain de Rigoletto j'ai reçu plusieurs dizaines de let-

tres de félicitations de Paris et de la province. Cela prouve que le lyrique a, tôt ou tard, des retombées sur la vie culturelle d'une ville. C'est un point non négligeable.

— C'est un peu un cheval de bataille pour vous ?

Oui. Le lyrique peut donner l'élan à l'ensemble de notre politique culturelle. Il draine le public de toute la région. Pour Rigoletto les gens sont venus de partout de Nice à Perpignan. C'est très important pour nous. Parce que nous voulons devenir théâtre régional. La ville a consenti de très gros efforts financiers, nous ne devons pas décevoir. Et à ce titre nous avons le devoir de ne négliger aucun genre. Dans quelques années seules quelques grandes villes pourront présenter du lyrique, vos les investissements nécessaires. Montpellier doit être de celles-là.

— Vous avez donc l'intention de le développer dans les saisons à venir ?

Oui. Surtout l'an prochain. En 82 nous ralentirons un peu. J'aimerais parvenir à présenter un spectacle par mois en moyenne. Avec un minimum de préparation de quinze jours pour chacun. Il faudra que les artistes acceptent ces conditions. Car il n'est pas tout d'avoir des grandes voix, il faut que la mise en scène soit à la hauteur.

Cette année la saison s'est préparée à la hâte. Nous avons eu des difficultés pour contacter les artistes. Les grandes voix doivent en effet être retenues au moins deux ans à l'avance. Et puis il fallait que le personnel se réadapte à ce type de spectacle. Il y a aussi un problème de décors. Ceux que nous avons sont vétustes, la plupart sont inutilisables. Nous devons les faire venir de l'extérieur. C'est ce que nous avons fait pour Rigoletto. Monter ce dernier en une semaine, ça a été un véritable tour de force. Le succès qui fut au bout n'est pas un succès personnel. C'est celui

de toute une équipe. Il y avait avant mon arrivée il y a un an, des petits clans ; ils ont maintenant disparu.

L'an prochain cela ira mieux. Nous n'aurons plus ces petits problèmes. Le programme 81 est déjà bien avancé. Nous serons rodés. Nous pourrions aller plus loin.

— Cela ne freinera pas le développement du dramatique ?

Cette année, c'est vrai, il a été laissé un peu de côté. Nous nous rattraperons l'an prochain.

— Les petites troupes régionales n'en sont pas sûres, elles s'inquiètent.

Ces troupes ont surtout besoin à mon avis d'une aide matérielle. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille augmenter systématiquement et anarchiquement les subventions. Qu'il y ait une aide au lancement, à la création oui. Mais il ne faut pas que les troupes aient une mentalité d'assistés. Au bout de deux ans une bonne troupe doit savoir se prendre en mains.

Si nous voulons vraiment les aider il faut que nous leur proposons des salles, du matériel. C'est pourquoi il faudrait d'une part leur ouvrir le Pathé récemment acquis par la ville, d'autre part créer un parc régional de matériel. Cela se fait en Provence Côte d'Azur, une région que je connais bien. A Montpellier je souhaiterais qu'on construise des décors, des costumes qui pourraient servir à toutes les troupes. Ce serait une expérience unique en France.

— Vous dites souvent que le théâtre est actuellement davantage une maison de la culture qu'un théâtre municipal. Et vous semblez le regretter.

Non. Ce que je regrette c'est que nous devons tout faire en quatre mois : variété, opéra, lyrique, concert, ballet, dramatique. Actuellement nous avons un spectacle tous les deux jours. C'est beaucoup.

MONTPELLIER VOTRE VILLE

— Et vos problèmes avec Jacques Echantillon ?

Je ne veux pas répondre à des attaques politiques. Car c'est bien sur ce terrain que le directeur des Tréteaux du Midi a porté le débat. Je regrette simplement que le public du théâtre en fasse les frais.

— Pourquoi avoir conservé les galas Karsenty ?

Parce que c'est le plus gros abonnement que nous ayons. Je déplore quand même que les spectateurs du Karsenty ne viennent que pour le Karsenty et pas aux autres spectacles.

— Certains vous reprochent de ne pas faire la part assez belle aux artistes Montpelliérains.

Si nous montons des spectacles pour les Montpelliérains avec des Montpelliérains nous faisons du protectionnisme. Avant j'étais résolument régionaliste. J'ai changé. Et pour parler du lyrique, êtes-vous sûr que les Montpelliérains aient envie d'entendre chanter des Montpelliérains ? Quand cela est possible je ne m'y oppose pas, au contraire. Pour Rigoletto par exemple nous avons pris pour les chœurs des gens d'ici et de Perpignan. Et il ne faut pas oublier que Manuguerra s'est installé dans notre ville.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Les grands chanteurs ne sont pas nombreux en France. Actuellement par exemple il n'y a que cinq ténors qui peuvent prétendre à une renommée internatio-

nale. Et les choses sont ainsi faites que si un jeune de province veut réaliser une carrière il faut qu'il monte à Paris.

— Mais votre rôle de directeur de théâtre régional n'est-il pas justement de freiner cet exode ?

On n'y parviendra qu'en offrant de bons spectacles aux Montpelliérains. Qu'ils ne soient plus obligés d'aller dans la capitale. Mon objectif est de développer les productions avec des villes du midi. Cela aura un double effet : limiter le coût et accroître la qualité. Nous pourrions très facilement y parvenir avec Toulouse, Avignon, Marseille pour ne citer qu'elles.

Dans l'immédiat nous avons créé des classes de scène. Les cours de l'école supérieure de chant est



désormais au théâtre. Cela permettra très rapidement d'inclure les élèves dans des petits rôles du lyrique. L'école supérieure de danse du conservatoire est elle aussi maintenant chez nous. Elle constitue l'embryon du futur corps de ballet de Montpellier.

— Beaucoup pensent que le théâtre municipal est un lieu de culture élitiste.

C'est faux. La preuve c'est que le public du lyrique est en majorité issue de classes moyennes. Le lyrique c'est un théâtre authentiquement populaire.

Et les prix que nous pratiquons prouvent que nous ne voulons pas suivre une politique élitiste. On peut venir au théâtre pour 10 francs, cinq francs même. Ce sont les tarifs les plus bas de France.

— Mais votre rôle de directeur de théâtre régional n'est-il pas justement de freiner cet exode ?

On n'y parviendra qu'en offrant de bons spectacles aux Montpelliérains. Qu'ils ne soient plus obligés d'aller dans la capitale. Mon objectif est de développer les productions avec des villes du midi. Cela aura un double effet : limiter le coût et accroître la qualité. Nous pourrions très facilement y parvenir avec Toulouse, Avignon, Marseille pour ne citer qu'elles.

Dans l'immédiat nous avons créé des classes de scène. Les cours de l'école supérieure de chant est

désormais au théâtre. Cela permettra très rapidement d'inclure les élèves dans des petits rôles du lyrique. L'école supérieure de danse du conservatoire est elle aussi maintenant chez nous. Elle constitue l'embryon du futur corps de ballet de Montpellier.

— Beaucoup pensent que le théâtre municipal est un lieu de culture élitiste.

C'est faux. La preuve c'est que le public du lyrique est en majorité issue de classes moyennes. Le lyrique c'est un théâtre authentiquement populaire.

Et les prix que nous pratiquons prouvent que nous ne voulons pas suivre une politique élitiste. On peut venir au théâtre pour 10 francs, cinq francs même. Ce sont les tarifs les plus bas de France.

ABONNEMENTS

• PERIODES DE SOUCRIPTIONS

Anciens abonnés : du lundi 3 décembre au samedi 8 décembre inclus. Nouveaux abonnés : à partir du lundi 10 décembre.

• MODALITES DE REGLEMENT

En un versement unique : lors de la souscription de l'abonnement.

• 1^{re} SERIE ABONNEMENTS

8 représentations lyriques le vendredi en soirée (20 h 30) Lv. Dates de représentations : — OPERAS : RIGOLETTO (4 janvier) - COSI FAN TUTTE (8 février) - LA BOHEME (7 mars) - CARMEN (28 mars) - HERODIADE (18 avril). — OPERETTES : LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT (16 mai) LE PAYS DU SOURIRE (30 mai) LES DRAGONS DE VILLARS (13 juin).

• 2^e SERIE ABONNEMENTS

8 représentations lyriques le dimanche en matinée (14 h 30) Ld. Dates des représentations : — OPERAS : RIGOLETTO (6 janvier) - COSI FAN TUTTE (10 février) - LA BOHEME (9 mars) - CARMEN (30 mars) - HERODIADE (20 avril). — OPERETTES : LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT (18 mai) LE PAYS DU SOURIRE (1^{er} juin) LES DRAGONS DE VILLARS (15 juin).

Tarifs	Baign. Orch. Loges 1 ^{re} Gal. 1 ^{re} de Galerie	Loges 2 ^e Gal. 1 ^{re} de Côté	Loges 3 ^e Gal. Loges 4 ^e Gal. 3 ^e de Galerie
Jeunes (- 18 ans) et étudiants	125	90	50
Vermeil (à partir de 65 ans) Associations Collectivités Comités d'entreprises	250	180	110
Individuels	400	290	180

PRIX DES PLACES

• PREMIER BAREME

Dates des représentations : RIGOLETTO (4 et 6 janvier) - COSI FAN TUTTE (8 et 10 février) CARMEN (28 et 30 mars) - HERODIADE (18 et 20 avril).

Tarifs	Baign. Orch. Loges 1 ^{re} Gal. 1 ^{re} de Galerie	Loges 2 ^e Gal. 1 ^{re} de Côté	Loges 3 ^e Gal. Loges 4 ^e Gal. 3 ^e de Galerie	4 ^e de Galerie
Jeunes (- 18 ans) et étudiants	20	15	10	5
Vermeil (à partir de 65 ans) Associations Collectivités Comités d'entreprises	40	30	20	10
Individuels	60	45	30	15

• DEUXIEME BAREME

Dates des représentations : LA BOHEME (7 et 9 mars) LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT (16, 17 et 18 mai) LE PAYS DU SOURIRE (30, 31 mai, 1^{er} juin) LES DRAGONS DE VILLARS (13, 14, 05 juin) LE PAUVRE MATELOT - LA VOYANTE (27 juin)

Tarifs	Baign. Orch. Loges 1 ^{re} Gal. 1 ^{re} de Galerie	Loges 2 ^e Gal. 1 ^{re} de Côté	Loges 3 ^e Gal. Loges 4 ^e Gal. 3 ^e de Galerie	4 ^e de Galerie
Jeunes (- 18 ans) et étudiants	15	10	5	5
Vermeil (à partir de 65 ans) Associations Collectivités Comités d'entreprises	30	20	10	10
Individuels	50	35	20	10

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE

CGH & SERVICES

Vente-Réparation Location de Pompes Installation de Pompes Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social : Route de Canon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 92 45 93 Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan, 30000 Nîmes. Tél. 84 07 10

GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve

34034 MONTPELLIER

Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219

Maître BERTHOLON, Chef d'Orchestre

ainsi que les Musiciens et Musiciennes de L'ORCHESTRE MUNICIPAL ont été habillés par les

"VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND"

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner



Un mois de théâtre

Rath, Ugo Trama et Jean-François Mathieu. Orchestre et chœurs du théâtre de Montpellier direction Louis Bertholon, assistante Simone Féjard.

— Dimanche 10 à 14h30 : «Cosi Fan Tutte»

— Mardi 12 à 14h30 et 21h : «Holla ! Hé Sganarelle» de Guy Vassal. Théâtre Populaire des Cévennes.

— Vendredi 15 à 21h : «Les Aiguilleurs» de Brian Phelan. Adaptation Isabelle Fanchon. Costumes réalisés par les ateliers Lucien Robert (Paris). Avec Patricia Miller, Laverne Williams, Diane Bolden, Keith Lewis, John

— Lundi 25 à 21h : Centre national de danse contemporaine d'Angers. Alwin Nikolais. Animation l'après-midi.

Mardi 19 à 21h : «Les sylphides - Le spectre de la rose. Danses Polovtsiennes du Prince Igor, Petrouchka». Compagnie chorégraphique du Midi. Avec les danseurs étoiles de l'opéra de Paris.

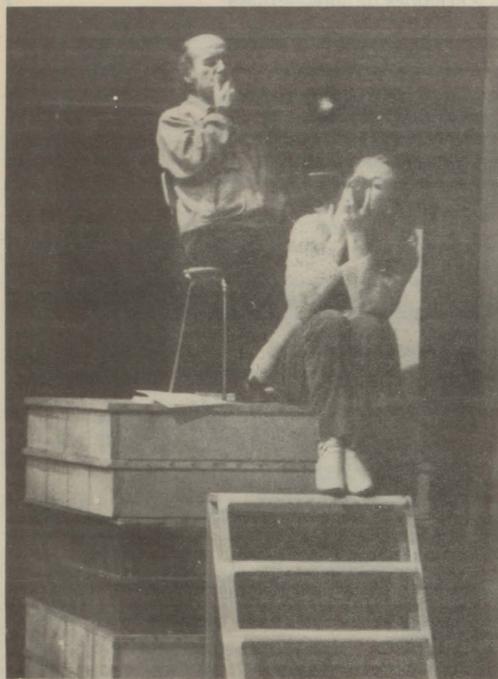
— Jeudi 21 à 21h : Concert symphonique de l'orchestre du théâtre de Montpellier.

— Vendredi 22 à 14h30 : «Les précieuses ridicules» de Molière. Spectacle Barre-Borrelly.

— Vendredi 22 à 21h : Bernard Haller. Spectacle Karsenty Herbert.

— Lundi 25 à 21h : Centre national de danse contemporaine d'Angers. Alwin Nikolais. Animation l'après-midi.

THEATRE



«Rendre à César»

de Marguerite Yourcenar

Une création du TQM

En création mondiale le Théâtre Quotidien de Montpellier présente du 23 janvier au 17 février «Rendre à César» de Marguerite Yourcenar. Cette pièce, qui sera jouée vingt fois dans la salle du carré du roi, constitue la troisième présentation, dramatique celle-là, d'un roman paru en 1934 et dont la version définitive date de 1959 : «Denier du rêve».

L'action se déroule dans l'Italie fasciste de 1933. L'histoire d'un attentat manqué contre Mussolini, sert de centre à une série de faits individuels : les épisodes, volontairement posés en biais les uns à côtés des autres, sont reliés entre eux par la fiction d'une pièce de monnaie passant de main en main. Rome est à la fois la Rome de l'An XI du fascisme et la ville Eternelle ; n'importe quelle grande ville. Atmosphère de lâcheté, de compromis ou de prudents silences, d'une part, de grossiers abus de force, d'arrogance mis en appât, de platitudes démagogiques accolés aux réalités de l'arbitraire de l'autre, qui est, ou finit par être, l'air irrespirable de toutes dictatures.

Les échanges verbaux quasi automatiques de la vie journalière sont dans «RENDRE A CESAR» l'équivalent de la pièce de monnaie passée de main en main. Ce thème de l'argent circulant, évoque les échanges quasi mécaniques dans lesquels s'use une partie de nos vies... combien de fois par jour le passage d'une pièce de monnaie se fait sans qu'aucun

rapport authentique ne s'établisse entre deux êtres ainsi rapprochés.

LES ACTES :

I) - Volontairement dissocié, est fait des soucis, des préoccupations, des routines d'un dizaine d'êtres se croisant dans les rues de Rome, solitaires reliés entre eux seulement par les minces ou les plus fortuits des liens, par des nœuds déjà rompus ou des rapports à peine formés. Sourde symphonie d'inquiétudes sur laquelle se dégage le thème de l'angoisse politique.

II) - Le deuxième acte est bouclé sur lui-même, étroitement clos : les 4 ou 5 pièces qui constituent l'acte central sont tirées d'un noyau dramatique présent dans le roman. Le décor, l'arrière boutique d'un marchand de graines.

III) - Le troisième acte, éparpillé comme l'était le premier, est une messe des morts célébrée tour à tour par ces deux officiants tantôt distraits et tantôt bouleversés que sont Alessandro et Massimo.

LES PERSONNAGES :

LINA CHIARI : (Marie-Laure Derois). Petite prostituée ayant pour clients PAOLO FARINA et MASSIMO. Atteinte d'un cancer au sein, elle obtient un rendez-vous avec le célèbre DOCTEUR SARTE.

PAOLO FARINA : (Yvon Pradel) Avocat dans une petite ville de Toscane, où il passe pour un homme d'autant plus sérieux qu'il est au Parti. Il profite de ses voyages d'affaires à Rome pour rencontrer LINA. Marié à ANGIOLA FIDES qui l'a quitté pour un acteur de cinéma.

ANGIOLA FIDES : (Mychèle Leca) Femme de PAOLO FARINA, qu'elle a laissé pour le monde du cinéma où elle est devenue une star.

MARCELLA ARDEATI : (Christine Pâris) D'abord infirmière du Docteur ALESSANDRO SARTE ; il l'a épousé malgré la différence de classe sociale et malgré son appartenance à une idéologie révolutionnaire héritée de son père. Elle a quitté A. SARTE depuis 4 ans pour défendre une certaine image de la liberté incarnée dans son héros CARLO STEVO.

DOCTEUR ALESSANDRO SARTE : (Michel Touraille) Chirurgien célèbre, membre du

Parti, il semble cependant assurer une protection à MARCELLA, sa femme, et aux militants qui sont avec elle.

MAXIME IAKOLEFF (MASHIMO) : (Eric Doye) Russe de 22 ans, étudiant qui a connu CARLO STEVO à Vienne et qui en a fait son héros alors qu'il avait des jeux politiques autres Amis de MARCELLA. Entretient une maîtresse LINA.

GIOVANA STEVO : (Suzanne de Morihon) Femme de CARLO STEVO dont elle a eu une petite malade. Son mari, tuberculeux, est prisonnier politique aux Iles LIPARI. Elle est soucieuse de sa santé, mais non des idées qu'il défend comme écrivain et révolutionnaire.

CLEMENT ROUX : (Gilbert Lyon) Peintre Français, assez connu semble-t-il, il est revenu à Rome après plusieurs années ; usé par l'âge au sommet de sa gloire.

LE MILICIEU : (Xavier Lauwers).



On installe les décors.

EXPOSITIONS

Programme de février

Voici la liste des principales expositions que pourront visiter ce mois-ci les Montpelliérains.

- Hall de la Mairie
 - Du 1 au 20 Antigone
 - Du 25 au 1 mars : Léo Lagrange

- Galerie Frédéric Bazille
 - Du 5 au 29 : photos «Le Monocle»

- Théâtre Municipal
 - Du 5 au 20 : peintures de Claude Rutier
 - Du 25 au 15 mars : «Les Municipaux peignent».

• KA-TY DESLANDES



Beaucoup de monde ce mois-ci dans le hall du théâtre pour l'exposition de peintures sur soie et de collages de KA-TY Deslandes.

• VICTOIRE DE LA MESSARDIERE



Une des nombreuses œuvres exposées par Victoire de la Messardièrre en décembre au théâtre municipal.

Le mouvement du parc autobus de la SMTU

Le Conseil Municipal a fait appel en 1979 aux Montpelliérains pour obtenir des emprunts de l'Etat pour l'achat de bus. Cette lutte doit se poursuivre. Il est bon que vous soyez tenus au courant de l'état du parc des autobus, état qui conditionne le confort de vos déplacements dans les transports publics.

Voici donc la liste du matériel de la SMTU ; Celle-ci dispose de 104 autobus qui se répartissent comme suit :

- 4 Brossel de 1970 et 1972 transformés en autocars scolaires
- 3 minibus Peugeot J7 non utilisés
- 1 sera remis au G.I.H.P.
- 2 seront affectés à la desserte de Grammont.
- Restent 96 autobus dont :
 - 4 Brossel de juin 70 (en moyenne 420.000 kms)
 - 10 Saviem de février 71 (en moyenne 450.000 kms)
 - 5 Brossel de février 72 (en moyenne 350.000 kms)
 - 5 Mercedes d'août 72 (en moyenne 370.000 kms)
 - 72 Berliet-Saviem-Sétra-

Peugeot-Mercedes-Heuliez de 74 à 79.

Nous avons donc, au 31/12/79, 72 + 5 Mercedes, soit 77 autobus ayant moins de 8 ans et marchant correctement, pour assurer chaque jour 79 services.

Les 9 Brossel restant affectés à la ligne 7, tombent fréquemment en panne, en ligne.

Les 10 Saviem qui ont parcouru en moyenne 450.000 kms, sont notre véritable réserve, mais le public les apprécie peu et ils donnent des signes de faiblesse.

Programme d'achat pour 1980 La Commission Transport a décidé d'éliminer d'ici à la fin 81, les Brossel et les SC10, soit en les menant jusqu'à épuisement, soit en essayant de vendre ceux qui sont encore commercialisables ;

- 4 «articulés» pour remplacer des Berliet sur la ligne de la Paillette et augmenter ainsi «l'offre» sans frais de personnel supplémentaire.
- 6 standards

A fin 1980, la SMTU assurera 85 services par jour, avec 96 autobus. Il semble que l'on ne puisse pas faire mieux en fonction de l'état actuel du parc et de l'organisation des services.

Achat d'un Autocar Saviem S53 pour développer le transport des scolaires

L'autocar dont la Commission Transport a décidé l'achat, est le moins cher qui existe sur le marché.

Il a été choisi un matériel fiable, français, convenant pour les transports scolaires et susceptible d'être aménagé en car de tourisme de «bon standing». Son prix : 350.000 Frs H.T., n'a rien à voir avec celui d'un car de grand standing dont les prix sont de 500 à 700.000 Frs. Son inauguration aura lieu avec les enfants des écoles dans la 2^e quinzaine de février.

Spapa
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
V.R.D. Trottoirs-Chaussées
Sols industriels
Aires sportives
Société de Pavage et des Asphaltes de Paris
Zone Industrielle 34920 LE Crès
Tél : 57-11-31

MANPOWER
Travail temporaire
Montpellier : 72-36-72
29, bd Louis Blanc
Sète : 74-50-13
5 bis, Av. Victor Hugo
Nîmes : (66) 21-75-85
36, rue République

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE
TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER

Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79

GUY DUPUIS
Charcuterie en gros
ATELIER de découpe agréé N° 34 157 H
33, rue de la Cavalerie - Montpellier
Tél. : 72.32.93 +

montez
dans notre
voiture ...



oubliez
la vôtre
**Au lieu de dire
ça roule mal
Prenez le BUS.**

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN



685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
Tél. (67) 92 91 91

Un millier de Montpelliérains ont découvert Grammont

Le 9 janvier dernier Georges Frêche, Maire de Montpellier et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Montpelliérains. Pour la première fois cette cérémonie avait lieu au domaine de Grammont. Un millier de personnes y ont participé, parmi lesquelles syndicalistes, comités de quartiers, associations sportives et culturelles, directrices et directeurs d'écoles...

Ce fut pour elles l'occasion de découvrir le magnifique château autrefois propriété de la famille Buisson Bertrand. Peu de Montpelliérains connaissent ce remarquable domaine de la route de Mauguio, à quelques minutes du centre ville. Rappelons les grandes opérations que la ville y réalise ou va y réaliser :

- 1 - L'aménagement du château en bâtiment de réception (ce qui est déjà effectué)
- 2 - Implantation de l'Ecole municipale des sports (plusieurs terrains et la première tranche des vestiaires sont sur le point d'être terminés)
Au total ce sont vingt hectares qui seront réservés au sport avec notamment :
 - 6 plateaux polyvalents (hand, volley, basket)
 - 6 terrains de football dont deux polyvalents (foot et rugby)
 - Dix courts de tennis
 - Des installations d'athlétisme
 - Des vestiaires, sanitaires, abris, tribune couverte, vestiaires et annexe.
- 3 - Un théâtre de plein air
- 4 - La création d'une nouvelle pépinière municipale
- 5 - Cimetière Saint-Etienne
- 6 - La mare chère aux écologistes a été protégée par une clôture
- 7 - Un parcours cycliste sera réalisé prochainement
- 8 - Une exposition permanente sur les énergies nouvelles sera présentée aux Montpelliérains sur le domaine.

Outre ces réalisations il faut signaler la création de parking (en voie d'achèvement), l'aménagement de la cour du village et le centre aéré dont nous parlons ci-contre.



La façade du domaine de Grammont



MM. Bonnet et Péraldi, adjoints, accompagnent le Maire pour recevoir les vœux au conseil municipal

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux

GUY HERVE

12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél : 57-15-52 238

DU VENDREDI SOIR
AU DIMANCHE

Sur les bords même du
LAC DU SALAGOU

Grâce au
CAMPOTEL
du LANGUEDOC

VOUS POUVEZ PASSER
AVEC VOTRE FAMILLE

de WEEK-END pour
100,00 F *

Hébergement en gîtes confortables et chauffés.
Salle de rencontre (T.V., feu de bois, ping-pong)
Randonnées, pêche, voile, planche à voile.

RENSEIGNEMENTS

MAIRE DE CLERMONT : 96.08.42
CAMPOTEL DU SALAGOU : 96.13.13

* 100,00 F par famille (unif. novembre 1979)

Une initiative du Conseil Général de l'Hérault, réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou.



La mare chère aux écologistes connue dans toute l'Europe depuis le XVIII^e siècle (travaux de Livine) et illustrée au XX^e siècle par les travaux du professeur Hervé Haran

INAUGURATION LE 13 FEVRIER

Le centre aéré va ouvrir ses portes



M. Anglada, comité du quartier nord présente ses vœux à M. et Mme Frêche

Le compte à rebours a commencé pour le lancement du Centre Aéré Municipal de Grammont. Dans un premier temps, dès le mercredi 13 février prochain à 15 h, le Maire, Georges Frêche inaugurerait cette nouvelle réalisation municipale ; l'ouverture proprement dite des portes du Centre devant intervenir quelques jours plus tard. Grammont, le troisième des centres aérés Municipaux accueillera au moins une centaine d'enfants de quatre à quatorze ans appartenant aux quartiers Sud Ouest de la Ville.

UN EDIFICE SEDUISANT

L'avantage principal de Grammont saute aux yeux. Espace et verdure ; autrement dit l'Environnement avec un E majuscule. Et par les temps qui courent, on sait l'importance qui s'attache à cette notion. De ce côté là donc les enfants auront la chance de vivre leur temps de loisirs à proximité d'un parc de deux hectares aménagés en fonction de leurs besoins. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas tout. Le centre lui-même ne manque pas de

charme. Il est vrai que des efforts importants ont été effectués : à partir d'un bâtiment sévère, on a réussi à construire un édifice municipal séduisant adapté à ses nouveaux petits pensionnaires. Le coût des travaux a été évalué à près de 300.000 Frs.

UN BUT PEDAGOGIQUE

Que peuvent attendre les enfants et leurs parents de ce centre aéré ? « Grammont ne sera pas qu'une simple garderie, une entreprise de patronage : le but poursuivi est pédagogique affirmement les responsables ». De fait, si l'on consulte le programme des activités prévues au Centre, on peut annoncer à ses futurs jeunes « résidents » qu'ils ne s'ennuieront pas. Jugez plutôt. Il y aura, cela va de soi, des activités dites traditionnelles. A savoir le sport avec une gamme étendue de registres allant du simple jeu de plein air, en passant par le jeu qualifié d'éducatif et jusqu'au bon vieux match de foot, de rugby, de basket. Les sorties, les promenades, les excursions (il n'en manque pas dans la région)

feront partie également des habituelles activités d'un Centre Aéré.

LA REVANCHE DU CINE-CLUB

Au chapitre culturel, Grammont offrira aux enfants la lecture, la peinture, le modelage, la poterie : et surprise : une initiation au cinéma. En effet, en collaboration avec l'office régional du Cinéma, les jeunes assisteront à des films, choisis en fonction de leurs goûts. Ce ciné-club enfants constituera une belle revanche sur la carence cinématographique télévisée côté enfance. Le Théâtre, les marionnettes ne seront pas oubliés pour autant. Des spectacles seront réalisés entièrement par les enfants. Sous l'œil attentif bien sûr, de sept animateurs, un sous-directeur, un directeur mis à la disposition du Centre Aéré par l'Association de l'Ecole Laïque. Mais attention, les animateurs sont formels, « il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit aux pensionnaires du centre, c'est avec eux que le programme de l'année évoluera ».



Le centre aéré et son parc de deux hectares



Une des salles du premier étage avec le portrait de Madame Buisson Bertrand, aimablement prêté par la faculté de médecine que nous tenons à remercier.



Les invités au deuxième étage pendant l'audition d'une formation de l'orchestre de Montpellier

La maison pour tous Joseph Ricome : Un lieu de rencontre privilégié

Six ans après sa mort la ville de Montpellier a rendu un solennel hommage au félibre et homme politique Joseph Ricome (1901-1973). Elle a donné son nom à l'ancienne école Pages, devenue Maison pour Tous des quartiers Figuierolles-Plan Cabannes. Un hommage posthume qui n'est que justice pour celui qui fut conseiller municipal et maire adjoint de la libération en 1959. Et qui fit tant pour cette partie de Montpellier.

Entre la rue Pages et la rue Haguenot, à proximité du Plan Cabannes, cette maison spacieuse est un havre de détente privilégié pour les habitants du quartier. Plantée de nombreux acacias la vaste cour de l'ancienne école constitue un espace de détente-loisirs contrastant fortement avec l'intense activité des boulevards Renouvier et Figuierolles. Nul doute qu'elle deviendra rapidement un lieu de rencontre très fréquenté. La première tranche de travaux réalisés par les services techniques de la ville a permis de remettre à neuf les anciens locaux. Les futurs utilisateurs de cette maison pour tous, dont la gestion a été confiée à la Fédération des Oeuvres Laïques, disposeront d'équipements spacieux et de qualité. Ils pourront fréquenter la salle de cinéma-théâtre (150 places) entièrement remise à neuf, le local polyvalent à la surface confortable de 115 mètres carrés, et les cinq salles du rez-de-chaussée et du premier étage, où auront lieu les activités socio éducatives.

Le coût de cette première tranche de travaux s'élève à 400.000 F. Elle a été réalisée dans une esprit de concertation entre les services de la ville et la FOL. Cette concertation a notamment permis d'aménager les accès des locaux pour les personnes handicapées.

Dans un avenir assez proche la cour sera réaménagée en espaces de jeux, amphithéâtre et jardins, les murs de clôture seront arasés et on réalisera une seconde ouverture sur la rue Haguenot. Ce qui facilitera

l'accès pour les habitants de Figuierolles. Plus tard des bureaux et des salles d'activités diverses seront aménagés dans l'immeuble de trois étages donnant sur la rue Pages. Montpellier disposera alors d'une Maison Pour Tous de grande qualité dans cette partie de la ville dont la population a été si longtemps délaissée. Celle-ci peut d'ores et déjà en bénéficier. Un animateur de la Fédération des Oeuvres Laïques a été nommé au début de l'année.



Un havre de détente-loisirs

MOUNT-PELIE, MOUN NISAU	MONTPELLIER MON NID
<p>Mount-pelié, o moun nis, perla dau Lengadoc Moun ama, pèr toujours amairida te canta Dins lou dous paraulis de nosta lenga d'Oc, Jout toum cièl linde e blous que lou sourèl encanta.</p> <p>Que fai bon lou mati quoura l'auba sourris Se passeja soulet dins ta vila endourmida Pèr amira milhou ta bèutat que flouris, Pivèla nostes cors e tremuda la vida !</p> <p>Carrièras, carreiros, oustalasses, oustaus, Nous disoun toum istòria, o ciètat ben-aimada, E lou sauprè e l'ounou que soun de longa enclaus Dins ta pèira garruda e pèr lou tèms daurada.</p> <p>Bèus tous jardins, autant quand l'aigaje perlèja Que quoura lou trelus dardalha dins sas flous, E subre-bèu soun rei auturous que mestrèja La garriga, la mar, lou Sant-Loup blujinuous.</p> <p>Lou Pèirou magistrau, diamant que belugueja Jouta l'escandihaja e sous cremants poutous. Mount-pelié, moun clapàs, o vila benesida Longa-mai cantaria ta bèutat enluisida !</p> <p>José RICOME</p>	<p>MONTPELLIER toi mon nid perle de Languedoc O maternelle attache à mon cœur que je chante A jamais en mots doux de notre langue d'Oc Sous ton ciel clair et pur que le soleil enchante.</p> <p>Premiers pas du matin au sourire de l'aube Petits pas d'homme seul dans la ville endormie Car tout seul plus séduit de tes beautés en fleur Qui fascinent le cœur et qui changent la vie.</p> <p>Et ruelles et rues et hôtels et maisons Nous jalonnent ta vie ma ville bien-aimée Le savoir et l'honneur de tous temps en prison Dans ta pierre charnue que le temps a brûlée.</p> <p>Aussi beaux tes jardins à perlante rosée Que plus tard dans le jour rayons parmi les fleurs Et beau et plus que beau leur roi dominateur De garrigue et de mer le St-Loup blanc et bleu.</p> <p>Montpellier mon clapàs ma ville bienheureuse Que je chante à jamais ta beauté de lumière Et le Payrou altier de tous feux éclatant Dedans l'enseillade et son baiser brûlant.</p> <p>Traduit et adapté par Joseph LACOMBE.</p>

Modern' peinture
DECORATION

moquette
papier peint
peinture
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

S.E.R.M. WE SM
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine

B.P. 9033-34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (07) 92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets



Pendant le discours d'Alain Bosc, Vice-Président du Conseil Général, et Conseiller Général du canton, de gauche à droite : Mme FENOY Conseillère, M. EMILE Vice-Président de la FOL, Alain BOSCH, Georges Frèche, Mme Ferrandi Présidente de la FOL et M. Paul Fahy, Secrétaire Général de la ligue de l'enseignement.

Quincaillerie de bâtiment
OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la SAIE d'EXPLOITATION
des VIEUX PIERRES

46. av. Pont Juvenal Montpellier
Tél. 92.89.97

AUTO EXPRESS
DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIERE
Tél. 92.01.43

Quartiers

JEUNES EN DIFFICULTE

Un stage à la Paillade

Considérés souvent comme des «cancres» à l'école, des adolescents «difficiles», quinze jeunes Pailladins de 16 à 19 ans essaient de «remonter la pente» depuis le 3 décembre dernier. En participant à une expérience originale dans la Maison pour Tous de la Paillade. Le but de ce stage pas comme les autres : redonner à ces jeunes «en rupture de milieu scolaire» une vie sociale plus harmonieuse.

25 % DU SMIC

Pour eux la réinsertion sociale passe inévitablement par une confrontation avec le monde du travail. Aussi, durant cette période de formation qui s'étendra jusqu'à la fin du mois de juillet, ces jeunes Pailladins effectueront plusieurs stages en entreprise. Des stages librement choisis. L'un d'entre eux par exemple, a l'intention de travailler durant quinze jours dans une clinique, un autre

dans une boulangerie : l'éventail des emplois proposés aux stagiaires est large. La rémunération offerte à ces jeunes «en difficulté» oscille entre 25 % du SMIC pour les plus jeunes et 75 % pour les plus âgés (au moins 18 ans).

EPANOUISSEMENT

Ces jeunes suivent en outre régulièrement des cours à la Maison pour Tous de la Paillade. Législation sociale, orthographe, expression orale et corporelle sont inscrits au programme. De quoi rattraper en quelques mois un peu de temps perdu à l'école. L'objectif des animateurs de ces cours ne se borne cependant pas à cette assimilation d'éléments culturels, à cette sorte de «remise à niveau». La preuve : une place considérable est accordée à des activités comme la photo, le dessin, la peinture, la musique. Autrement dit l'épanouissement, l'enrichissement de la personnalité de ces jeunes

peu favorisés par la vie jusque là sont à leurs yeux des notions essentielles. Dans huit mois, les résultats de cette expérience peu banale organisée par les Ministères de la Santé, du Travail et de l'Education donneront des indications précieuses.

Stage de pré-formation pour animateurs

Période importante de formation à la Maison pour Tous de la Paillade. Destinée aux candidats animateurs d'une Maison de Jeunes. Il s'agit d'un stage de pré-formation. D'autre part, les femmes seules chargées de famille (mères-célibataires, veuves et divorcées) suivent des cours dans des locaux prêtés au GRETA. Enfin ont lieu des heures d'alphabétisation pour les épouses d'immigrés.

Centre Ville : des aménagements en faveur des Handicapés



D'importants travaux viennent d'être réalisés par les services municipaux au Centre Ville pour faciliter la vie des handicapés. Ainsi des descentes de trottoirs et des aires de stationnement spécialement réservés aux handicapés viennent d'être mis en place comme l'indiquent nos photos ci-dessus.

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompi gnane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89

Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême



COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CREUS
tél. (07) 70 28 21
téléx 480423



LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km. route d'Arles
30320 Caissargues
Tél. (06) 84 23 35

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27. Rue Maguelone
MONTPELLIER

Clôtures Caizergues

Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment

Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas

34970 MAURIN

Tél : 27-81-98



BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

S.A. AU CAPITAL 1000 000 000 DE FRANCS
381 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
92140 CLAMART, 92023 11

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

**TRANSPORTS
FILHOL & FILS**
Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier
et Perpignan

MESSAGERIES
ROUTIÈRES DU LITTORAL
S.A.R.L. Tél. (07) 92-33-23

Siège Social :
Z.I. (Montpellier Sud)
Notre-enregistreur téléphonique
est à votre disposition
24 h sur 24 241

MIDIPLIX

MATIERE PLASTIQUE

USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE

Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER
(France)
Tél. (07) 58.68.31 + 253

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél. Marché-Gare 92-29-73 - Domicile 63-31-02



DECHETS D'ENREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier



escassut

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

HABILLE L'HOMME
AU MASCULIN PARFAIT

escassut rien au-dessus



Sud-Téléphone
Rue de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (67) 73-20-80



LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67)56.03.11
Adresse Postale
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

Entreprise Générale de Batiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51



EAU
G A Z
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
P L O M B E R I E

ACRÉE E.D.F. - C.G.P.
Installateur Agencé PIRACAZ
Installateur Thermomètreur SUBOTIC

DEPANNAGES RAPIDES

Entreprise B. Bruno
Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPEURNE 34000 MONTPELLIER
Tél : 78 48 08

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture,
les profilés sont colorés dans
la masse.

Etablissements PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

Seize chars pour le retour de Caramentran

Retenez bien ces dates : samedi 16, dimanche 17, samedi 23, et dimanche 24 février. Durant ces quatre jours, hors des sentiers habituels du quotidien, Sa Majesté Carnaval règnera en maître sur notre ville. Grâce aux Associations, au Comité des Fêtes et à la Municipalité.

Les racines profondes du phénomène-carnaval remontent loin, très loin dans le temps : Au II^e siècle avant Jésus-Christ, au moment où nos ancêtres les Gaulois étaient colonisés par les Romains. Durant une semaine, ces derniers organisaient des fêtes pendant lesquelles tout (ou presque) était permis. Sans le savoir les adversaires d'Astérix allaient donner naissance à une tradition ultra-solide. Ignorant les rois, les régimes et les révolutions, elle voyagera sans difficulté, sans frontière à travers les siècles.

A Montpellier, il y a plusieurs siècles, le

Carnaval avait été baptisé « CARAMENTRAN ». C'était un mannequin de paille ridicule et couvert d'oripeaux. Quatre lurons qui tenaient les coins d'un drap faisaient sauter en l'air « l'homme de paille - l'ome de palha », « Ah ! un ah ! dons, ah ! très la palha i és ! », racontent les historiens érudits de la langue occitane.

« CARAMENTRAN » était ensuite brûlé. La courte existence de ce « pauvre mannequin » se terminait dans les eaux du Lez, au Pont Juvénal. Sa mort était accueillie par une chanson rituelle : « ADIEU PAURE Bis, ADIEU PAURE



Deux vues du carnaval 79

CARNAVAL, tu t'en vas e ien demore, adieu paure Carnaval». Les fêtards dansaient peu après « La Danse de Guingo » au Faubourg Boutonney - Le Carnaval était fini.

« LES MILLE ET UNE NUITS »

Tradition oblige ; Montpellier et sa municipalité honoreront cette année encore « CARAMENTRAN ». Avec tout le faste, l'apparat, la magnificence dus à un souverain aux titres de noblesse aussi nombreux et aux sujets aussi inconditionnels.

Pas moins de 16 chars (9 seulement en 79) défilèrent dans les rues de la ville. Triomphants, écrasés sous le poids des fleurs en papier, confectionnées pour la plupart par les personnes âgées des clubs de Montpellier. Tout au long de ce cortège hétéroclite, LA MER créée par la Société de l'Amicale des Anciens

de l'Etoile Bleue voisinera avec LE VOILIER présenté par les sociétaires du « Jeu à XIII » ; Le PRESOIR de la Garriga précèdera LA GUINGUETTE de l'Accordéon Club. Bref, l'invention, la beauté et l'humour seront au rendez-vous de cette grande cavalcade.

Qui ne sera pas touché d'autre part, le samedi 16 février par la naïveté, la fraîcheur des enfants défilant « comme des grands », les jeunes formations des Berets Rouges et des Mini Majorettes longeant entre autres les rues de l'Argenterie, de la loge pour s'engouffrer finalement dans la salle des Rencontres !

Et là éparpillés, un peu perdus, au milieu de cette vaste pièce, des centaines d'enfants déguisés comme dans un conte des Mille et Une Nuits danseront, maladroitement, insouciantement, un sourire aux lèvres. La magie du carnaval aura encore fait son œuvre.



Quatre journées de festivités

DEFILE DES ENFANTS

Les Bérets Rouges et les Mini Majorettes de Montpellier. Rassemblement Place Jean Jaurès des enfants en costumes, départ 14 h 30.

Rue de l'Argenterie - Chambre de Commerce - Grande Rue - rue de la Loge - Comédie - Allée Jules Milhau - Salle Rencontre - Suivi d'un grand bal d'enfants.

SALLE RENCONTRE (15 h)

Grand bal costumé et fleuri par le syndicat des Fleuristes Montpellériens - pour les enfants. Animation par l'orchestre FA Distribution de cotillons et goûter gratuit pour les enfants.

• 17 FEVRIER
Grande Cavalcade
se reporter à la liste des chars

Itinéraire : Départ Pérou - Boulevard Ledru Rollin - Jeu de Paume -

Place Laissac - rue de la République - Gare - Rue Maguelonne - Place de la Comédie - rue de la Loge - Rue Foch - Pérou.

• SAMEDI 23 FEVRIER
22 h Salle Rencontre

Grand bal costumé, avec la participation de France Inter - Inter Danse, et de l'orchestre international Nirvana 2. Un bal de prestige retransmis en direct par France Inter de 0 h à 1 h 30. Avec l'émission

Inter Danse de Jo Dona. Trois animateurs de France Inter. Distribution de gadgets et cadeaux offerts par France Inter, jeux divers. Concours de Danses.

• 24 FEVRIER

Même défilé et mêmes chars que le 17. Vin d'honneur offert aux participants, dans la salle du gymnase des Arceaux. Remise de bannières par M. Frèche, Maire.

LE PEROU
LA MER
BACHUS
LE TRAIN DE PALAVAS
LE KIOSQUE BOSCH
LA CALECHE
LE PRESOIR
LA GUINGUETTE
LE MOULIN
L'AMPHORE
LES TRITONS
LA TARASQUE
LE VOILIER
CHAR DES
ASBAM
Amicale des anciens de l'Etoile Bleue
Comité des Fêtes
B.A.S. Montpellier
Léo Lagrange 3^e Age
La Bouvine
La Garriga
Accordéon Club
Croix d'Argent
Aiguelongue
Richter Bon Bosco
Les Tritons
Les Dominon
Jeu à XIII
Fleuristes
Primeurs Jean-Jaurès

Seize chars

35 Les Treilleurs Montblanais
20 Pena de Remoulins
30 Reveil Pignonais
12 Pena Beaucaire
33 M.J.C. Puisserguier
50 Les Bérets Rouges
30 L'Etoile bleue
20 Les Majorettes de Montpellier
30 Le Réveil Pérolien
20 Groupe Musical Sétois
17 Pena Meynoise
15 Pena El Toros (Tarascon)
15 Majorettes Homme Croix d'Argent
20 Lou Védasou
35 Fa.fare Nimoise COL NEM
Les Gardians et les Mireille
35 Groupe Folklorique MEZOIS

Seize sociétés

LA NOUVELLE FORMULE PEUGEOT

305 Essence

3 modèles 7 et 8 C3
Livraison immédiate

GRANDS GARAGES DE L'HERAULT

34, route de l'Industrie - Z.I. rue de l'Industrie - MONTPELLIER
Téléphone : 42.58.44

Entreprise Générale

SUAY Fils

SARL

Travaux Publics

34670 BAILLARGUES

Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12
289

DANCAN

Frères

MARBRE - PIERRE
GRANIT - GRANITO

Escaliers Carrelages
Céramiques Salle de bains

Chemin des Pointes
34920 LE CRES
Tel. 70.37.72 308



constructeur
promoteur



réalisations **le triangle**
le jardin aux fontaines

en cours de réalisation **douce ombre**
appartements de 1 à 4 pièces

prochainement **les côteaux**
des aiguelongues
des villas appartements de 4 et 5 pièces

1 rue de l'aiguillerie 34000 Montpellier
tél (67) 60.54.44



Société Calloni Frères

Bâtiment et Travaux Publics

Siège social :

30, village de Maurin,

34970 Lattes

tél (67) 58-00-30

ou 70-07-34

SOPREMA

AGENCE DE MONTPELLIER

12, Rue Emile Zola

Tél. 34.29.91

Procédés multicouches

isolation thermique

étanchéité élastomère

type sopralone

MAMMOUTH SOPRALÈNE

Montpellier - Lattes - Nîmes -

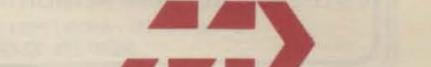
Carrières - P.E.T. - Enduits -

Isolation Acoustique - Réparation -

3 USINES - 17 AGENCES

A VOTRE SERVICE 315

MONTLAUR



ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère



FRERES S.A.

- Autoroutes • Aérodrômes • Ouvrages d'art
- Barrages • Canaux • Bâtiments industriels
- Aménagement portuaires • Equipements collectifs

S.A au capital de 14 020 000,00 F

Boite Postale 10

34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Téléphone Montpellier (67)

75.10.70

Télex 480288

un logement ? une adresse urbat

promoteur constructeur
14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

- à Montpellier**
- le clos des violettes**
appartements du P1 au P5
5 rue Emile Forgues
par l'avenue de Lodève
34000 Montpellier
 - Château d'ALCO**
appartements
du studio au 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des Avants Monts
par l'avenue Prof. Louis Ravas
34000 Montpellier
 - le Roc de Pézenas**
duplex de 4 à 5 pièces
rue métairie de l'oiseau
et rue de la croix de figuerolles
34000 Montpellier
 - les récollets**
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue Lakanal
34000 Montpellier
 - Notre Dame des Champs**
villas de 4 à 7 pièces
(prêt p.a.p.)
angle avenue tramontane
rue du boulo-drome
34920 le Crès
 - l'érasme**
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de Bugarel
34000 Montpellier
- la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés*
- urbat transactions** loue, gère, revend vos appartements
et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

Scolaire

Une brèche

Le succès que viennent d'obtenir les institutrices de la Côte d'Or dépasse les frontières de leur département : tou-

jours en vigueur, la grille Guichard sur les normes d'ouverture et de fermeture des classes, prend pour base de référence en maternelle 35 élèves. Elle n'a plus cours en Côte d'Or. Elle est abaissée à 30. C'est une revendication démocratique enfin satisfaite. Voilà les dispositifs de M. Beullac battus en brèche. Sans doute va-t-on en pren-

dre conscience à Montpellier, où d'importantes luttes ont été menées en 1979 contre les suppressions de postes, et où l'Académie se prépare peut-être à récidiver. Les élus municipaux seront en cette affaire aux côtés des partisans de l'abaissement des normes.

J. Bonnet



STAGES DE FORMATION DES MONITEURS DES RESTAURANTS ET DE L'ACCUEIL SCOLAIRES

Dès la mise en place de la commission de l'enseignement nous avons entrepris la formation des surveillants. En effet, ces personnels vacataires n'étaient pas formés. La plupart d'entre eux sont des étudiants qui n'ont jamais exercé des tâches pédagogiques. Ces stages ont été composés de cours et d'entretien soit avec des techniciens de la restauration scolaire, soit avec des éducateurs (CAFOC), soit encore avec les élus. Les aspects techniques de la restauration scolaire, les aspects pédagogiques et de discipline ont été abordés. Ces journées de formation ont permis un dialogue entre les sur-

veillants et les élus de la municipalité sur les problèmes de budget de la commune, mais aussi sur la responsabilité de l'état (qui n'aide en rien l'institution restauration scolaire). Par la suite dans le courant de l'année 78 des journées dans les écoles ont eu lieu. En septembre 1978, un second stage a eu lieu. L'équipe du CAFOC (Education) travaillait avec les éducateurs des CEMEA. Le programme en a été l'approfondissement des démarches d'approche de l'enfant. L'enfant pour lequel l'instant de la cantine doit s'intégrer harmonieusement dans la journée scolaire.

Notre souci est de parvenir avec l'amélioration des conditions d'accueil et de travail, à rendre aux enfants le moment du repas aussi agréable que possible. Les surveillants de nos restaurants scolaires ont aussi approfondi les possibilités qui leur sont offertes d'avoir un travail qui soit reconnu, en rémunération et stabilité. Des discussions se sont ouvertes récemment entre leurs représentants et les élus. Un travail sérieux devrait permettre de déboucher sur des propositions. La formation de ces surveillants est très positive.

J. OBERTI

DISTRIBUTION DE LAIT DANS LES ECOLES

Depuis deux ans déjà, les petits montpelliérains fréquentant les écoles maternelles bénéficient d'une distribution de lait gratuite. En effet, 600 l. de lait chaque jour scolaire sont proposés aux enfants des écoles maternelles qui, dans une grande majorité, l'acceptent avec plaisir, plus particulièrement dans les grandes classes de la maternelle. Grâce à l'équipement mis en place dans chaque école par la municipalité, ce lait est proposé chaud ou froid, à la convenance des enfants. La distribution est assurée par le personnel de service des écoles, sous la responsabilité des directrices qui participent activement à cette opération. Nous profitons de cette occasion pour les remercier de leur concours.

Le lait, s'il est nécessaire pour assurer une croissance équilibrée de l'enfant, permet aussi, par la façon dont il est présenté, de créer une animation dans l'école tout en incluant de saines habitudes alimentaires, surtout quand le rythme de vie moderne impose trop souvent aux enfants un petit déjeuner escamoté. Cependant, cette distribution n'est pas gratuite pour tout le monde. En effet, si les municipalités qui organisent cette distribution, touchent une subvention du FORMA (Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles), il reste quand même à leur charge une partie de la dépense relative au produit ainsi que le montant du matériel nécessaire à cette opération. Pour la seule année 1980, la ville

prévoit une dépense de l'ordre de 50 000 F. Le lait est acheté en briques d'un litre U.H.T (ce qui évite le gaspillage et permet de le réchauffer). Le litre qui coûte 2,04 F. est subventionné 1,70 F. Certains préconisent d'effectuer cette distribution en briquettes de 20 Cls ce qui offre l'avantage de simplifier la distribution mais revient beaucoup plus cher. Le prix au litre est alors de 3,15 F. (subventionné 2,50 F.). En conséquence, si cette opération reste gratuite pour les familles, la municipalité en supporte la charge qui reste encore à nos yeux l'obstacle essentiel à l'extension aux écoles primaires de la ville, dont certaines ont déjà fait la demande. C'est un véritable service social que nous voulons assurer à l'enfance.

SPORTS

LA SPECIALITE DES MUNICIPALIS : LA COUPE DE FRANCE CORPORATIVE



Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPRISES
ZONE INDUSTRIELLE DE LA VALLÉE
RUE DE SAINT-JEAN DE VEZINS
34000 MONTPELLIER
TEL. (67) 32.96.24



Coucou les revoil ! Une nouvelle fois les municipaux viennent de défrayer la chronique footballistique. Par un coup d'éclat. En rayant des tablettes de Dame Coupe de France corporative l'équipe de Toulouse. Sur son propre terrain, s'il vous plaît : 2 buts à 1. Encore la formation des employés municipaux en 32^e de finale ! Il y a quatre ans elle avait ramené le trophée national à Montpellier. Il y a de quoi se poser des questions et notamment celle-ci : existe-t-il un secret pour expliquer la réussite surprenante de ce club dans la compétition reine du football français version corporative ?

En 32^e de finale de la Coupe corporative, les municipaux de Montpellier rencontreront les pompiers de Bordeaux le 9 février prochain sur un stade montpelliérain.

APRES LE BOULOT

Si vous parlez de secret aux dirigeants des municipaux, vous verrez naître un sourire au coin de leurs lèvres. Avant tout, on ne se prend pas au sérieux au sein de cette association sportive. Le football entre copains après le boulot est bien loin du sport aux espaces sonnants et trébuchants à la si mauvaise réputation. Pourtant, à l'ASEM on n'entend pas se contenter de « taper dans la ba-balle », en simple dilettante, sans ambition. La preuve : les joueurs subissent des entraînements réguliers chaque semaine. Eh oui Réguliers ! Ce qui n'est pas le cas de toutes les équipes corporatives. Allez donc vous entraîner plusieurs heures après l'atelier, l'usine ou le bureau ! La condition physique des municipaux est donc l'un des éléments essentiels de leurs récents succès en coupe de France corporative.

COMME LES LYONNAIS !

Mais cela suffit-il pour les classer comme des « joueurs de coupe » un peu à l'image des Lyonnais, des Stéphanois considérés comme des spécialistes de cette épreuve au stade des professionnels ? La réponse est négative pour n'importe lequel des habitués du ballon rond. Il y a, dit-on souvent, des motivations particulières le jour de ces rencontres-clés, des états de grâce qui vous font réaliser des exploits techniques impossibles lors d'autres matches. Peut-être, que peut-être... Seulement dans le cas des municipaux, s'impose une autre analyse, plus factuelle. Deux jours avant le choc décisif à l'extérieur, comme Toulouse par exemple, les joueurs de l'A.S.E.M. sont soumis à un véritable conditionnement psychologique, digne d'un club-pro. « Conditionnement », le mot n'est pas trop fort si l'on songe à la minutie, à la disci-

pline, au sérieux observés au cours de ces heures pas comme les autres précédant un match de coupe.

MISOGYNIE A PART

Dès le vendredi soir après le travail, selon un rituel bien établi, les joueurs montent dans le bus qui les mène dans la ville - adversaire d'un après-midi. « Pas question de voyager avec les femmes, explique fermement Marc Torres, le Secrétaire, trésorier du club. Misogynie à part, on veut créer un climat propice à la concentration de nos garçons ». Et quand Monsieur Torres dit pas de femme, il sait de quoi il parle : « lors de la dernière virée de Montpellier à Toulouse, un joueur de l'équipe a effectué le trajet en voiture avec son épouse mais a dû regagner l'Hôtel où se trouvaient ses camarades dès son arrivée dans la capitale de la Haute Garonne. On ne badine pas avec la discipline chez les municipaux. De plus, le soir à l'Hôtel les joueurs n'ont pas droit au quartier libre. Ils sont bel et bien consignés à l'Hôtel et doivent impérativement éteindre les feux à 23 h 30. A vos ordres, mon ... dirigeant !

REGIME SPARTIATE !

Le lendemain matin, en footballeurs avisés ils reconnaissent le théâtre des opérations de l'après-midi. En fonction de l'état de la pelouse, ils choisissent telle ou telle paire de chaussures. Petit footing sur le terrain et puis motus et bouche cousue. Plus de plaisanterie blessante à l'égard du copain (on n'oublie rien à l'ASEM !). Le temps de la concentration a commencé. Repas frugal, dernières recommandations et coup de sifflet de l'arbitre... Régime spartiate trop sévère pour des amateurs ? Non affirment les dirigeants « Tous les joueurs sont d'accord pour subir cette préparation particulière ». De fait, les résultats leur donnent raison. La longue marche vers le trophée national le plus convoité du football français catégorie club corporatif continue.

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
FERONNERIE
MENUISERIE
METALLIQUE
CLOTERIES
S.A.E.G.
SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
GOMÈS - ZAPATA
TEL. 32.96.24

Chauf - Elec

GUTIERREZ
Fils
CHAUFFAGE ELECTRICITE
SANITAIRE - REGULATION
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE
Dépannage 24 h. sur 24 h.
5, RUE BONNIEP
34000 MONTPELLIER
TEL. 54.14.04

L'informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977. A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général. En outre, 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Quillan, Ganges, et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138. Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes : Etat civil (tables des naissances, mariages et décès) ; Eaux et assainissements (facturation, statistiques) ; Voies (facturation, état des recettes) ; Paie du personnel ; Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements) ; Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal ; Encaissements électoraux (traces, cartes d'électeurs) ; Hygiène (fichier vaccinations, relations parents) ; Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale) ; Autres mariés (comptabilité paie du personnel, quittances) ;

IBM Usine de Montpellier
La Pompièrène

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Montte, 34170 Castelnaud-le-Lès
Tel. (67) 22.55.64

La nouvelle boutique

SOLEIAO

EST OUVERTE AU TRIANGLE

tissus imprimés - dessus de lit - coussins - sacs
linge de maison - draps - vaisselle

COUPE DAVIS

Les Montpelliérains
aux premières loges

COUPE DAVIS

TENNIS



Montpellier, capitale du tennis l'espace d'un week end. En effet, l'attention des sportifs de la France entière et même de plusieurs autres pays convergera vers notre ville les 8, 9 et 10 février prochains. Trois jours durant lesquels l'illustre coupe Davis mettra aux prises les équipes de France et d'U.r.s.s au Palais des sports.

Un tel événement n'avait pas eu lieu dans une ville de province depuis plus de 15 ans. On mesure dans ces conditions l'intérêt manifesté à notre agglomération. Montpellier préfère cette année à Paris un exemple de décentralisation qui claque comme un défi, comme un gant à relever, côté organisation s'entend. «Tout sera prêt» affirment les responsables des services de la mairie mis largement à contribution à l'occasion d'une manifestation de cette ampleur. Le Palais des sports, pôle d'attraction de ce tour de Coupe Davis a été l'objet, en effet, de soins attentifs de la part des employés municipaux. Ces derniers ont veillé, en particulier à la décoration de cette vaste salle, véritable image de marque, porte drapeau de notre cité pendant ces fameuses trois journées. Un temps de travail important

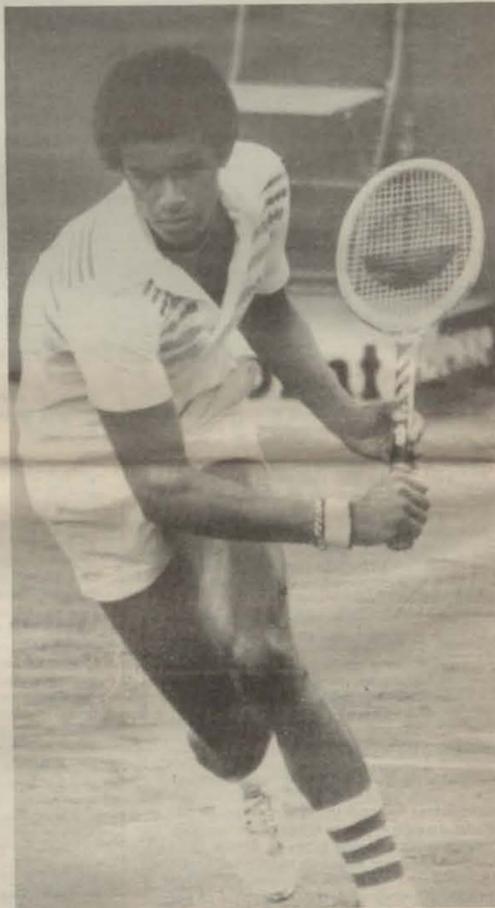
a été ainsi consacré à la disposition de plantes vertes. Ayant réalisé les aménagements indispensables, les services municipaux attendent le jour J de l'ouverture des hostilités en toute sérénité.

La fièvre du tennis

Vendredi 8 février, dans l'après midi, commencera cette explication, raquettes en mains, entre Français et Soviétiques. Nul besoin d'être grand prophète pour deviner que le Palais des sports sera rempli comme un oeuf, archi saturé. D'autant plus que les organisateurs ont eu la bonne idée de fixer un prix forfaitaire sur 3 jours de 100 F. seulement. Dès vendredi, Montpellier vivra donc à l'heure des combats de titans entre les tricolores

Noah-Bedel-Portes-Aillet ou Moreton et les Soviétiques Borizov, Sveref, Kakoulia et Metreveli. Les commentaires iront bon train dans les cafés de la ville. Entre ceux qui seront au Palais des sports et ceux qui se contenteront du petit écran, entre ceux qui critiqueront et ceux qui applaudiront. La fièvre du tennis montera, montera. Peut-être jusqu'au dimanche après-midi. Dans le cas toujours possible où un suspens pesant viendrait ajouter du piment à cette rencontre d'importance entre Français et Soviétiques. En 1973, les Russes avaient infligé une défaite cuisante aux Français dans cette Coupe Davis. Le march avait lieu à Moscou.

Cette fois, le Palais des sports de Montpellier vibrera aux exploits des tricolores. Un atout non négligeable dans le jeu des Français...



Noah pour la seconde fois au Palais des Sports.

Remise de ceintures à de jeunes judokas



Le Budokan est un des clubs de judo les plus vivants de Montpellier. Il compte dans ses rangs de très nombreux jeunes pratiquants. Le 16 janvier dernier Pierre Peraldi, adjoint aux sports a remis leur première ceinture aux novices (notre photo). A ses cotés le président du club : M. Emile Mazaudier.

PIMPRENELLE

COIFFURE DAMES

BIJOUX FANTAISIE

Coiffure Mode Soirée Brushing Soins et Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier
Tél. : 58.54.00

314

Entreprise de Charpentes

MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry
Croix d'Argent
34000 Montpellier
Tél : 42-66-63 243

Karaté contact soirée de gala le 15 février au Palais des sports

Le club occitan de karaté organise une soirée de gala de Karaté contact le 15 février prochain au Palais des sports à 20 h 30. Dix combats opposeront vingt karatékas de haut niveau. Parmi les plus connus Dominique Valéra, vice champion de monde mi lourds en 1973, champion du monde par équipes en 1972, champion d'Europe professionnel en 1976 et 1977. Septième

dan, Dominique Valéra a disputé 682 combats et remporté 658 victoires. Il affrontera au cours de cette soirée dix combattants d'affilée. Entraîneur de l'équipe de France, fondateur et directeur technique du Club occitan de karaté Francis Didier, 5^e Dan combattra lui aussi. Champion d'Europe individuel en 1973 et champion du monde par équipe en 1972 il a été le premier karatéka non japonais au championnat du monde de kata à Tokyo. Enfin les Montpelliérains pourront également voir ce soir là Zenaff, vice champion de monde de karaté contact.

Déroulement des matches : 3 rounds de 2 minutes chacun. Réservation au COK 77 avenue de Palavas Tél. 58.44.94

Les piscines municipales enfin ouvertes aux handicapés

Depuis le premier janvier cent cinquante enfants et adultes handicapés bénéficient de créneaux horaires spéciaux dans les piscines de la Paillade et Tournesol. Au total quatre heures hebdomadaires qui permettent aux pensionnaires de quinze centres de Montpellier et de la région de connaître les bienfaits de l'eau.

Cette initiative de la municipalité a été accueillie avec la satisfaction qu'on devine par les directeurs de centres, les éducateurs et surtout les enfants. Mais elle n'est que justice : il fallait ouvrir les équipements collectifs à ces jeunes. Ils y avaient droit, comme tout le monde.

Pendant dix ans rien n'avait été fait pour eux dans ce domaine. On sait pourtant depuis longtemps tous les bienfaits de l'eau sur ces adultes, ces enfants qui ont des problèmes. L'eau permet d'abord une meilleure connaissance de son corps. Beaucoup ont des difficultés motrices ou nerveuses, largement atténuées dans l'élément liquide.

Indispensable pour leur éducation

L'eau c'est ensuite, pour eux comme pour tous, la découverte d'une meilleure équilibre, physique et nerveux ; l'apprentissage du contrôle du corps. Il s'agit donc d'un élément d'éducation

indispensable dans leur formation. Il était juste que la collectivité mette enfin ses installations à leur service. C'est ce qu'a fait la municipalité de Montpellier.

D'abord en leur donnant des créneaux spéciaux. Ils leur permettent de prendre contact avec la piscine sans être brutalement confrontés au monde extérieur. Celui-ci est quelquefois dur pour eux, non pas qu'il soit hostile mais c'est un autre univers, qu'ils doivent découvrir peu à peu. Et puis ces mercredis après midis sont l'occasion d'un travail très constructif, réunissant les maîtres nageurs municipaux et les éducateurs des centres. Cette expérience a permis au personnel de bassin de découvrir un monde dont ils ne soupçonnaient pas la richesse. Ils s'acquittent de leur tâche avec un dévouement digne d'éloges.

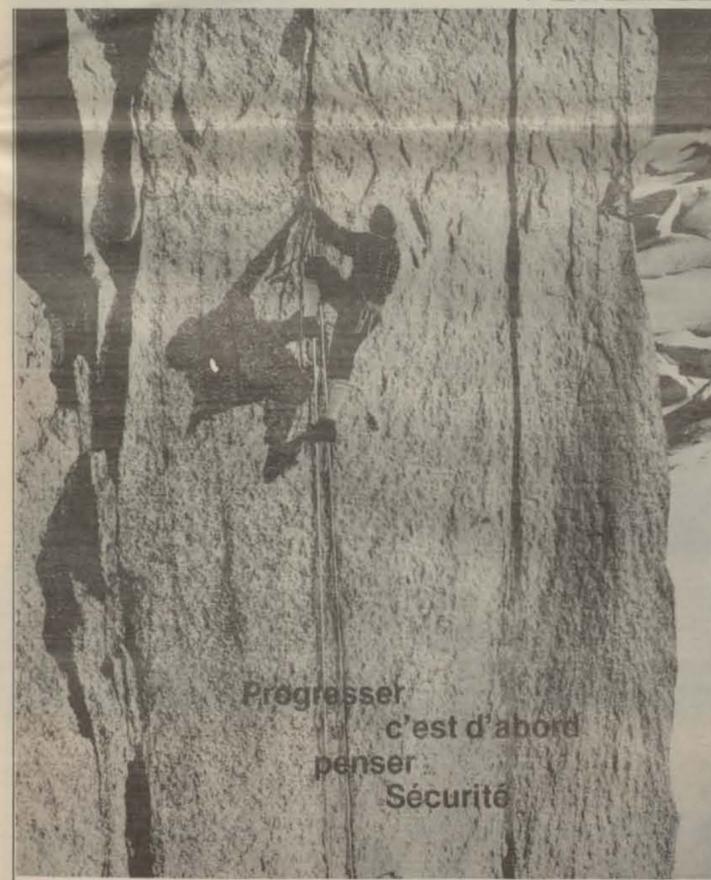
L'Etat devrait donner l'exemple

On peut quand même regretter

que l'Etat n'ait pas montré l'exemple. Ni l'éducation nationale ni la Jeunesse et sports n'ont fait en ce domaine (et notamment en matière de financement) les importants efforts nécessaires. Il est symptomatique que tous les établissements pour handicapés soient privés ou semi-privés. Aucun n'est géré par la collectivité comme cela devrait être le cas. Il était donc particulièrement important que les villes, en particulier Montpellier fassent, elles quelque chose. Certains craignent parfois que l'ouverture d'établissements publics à des jeunes ou des adultes handicapés ne crée des problèmes. Pour bien les connaître nous savons que ces jeunes ne demandent qu'une chose : avoir des rapports avec ceux de leur

âge. Les contacts seraient certainement facilités si, dans le cadre de la scolarité normale, l'Education Nationale apprenait à ses élèves qu'il existe des enfants qui n'ont pas les mêmes chances qu'eux. Et qu'elle les prépare à cette rencontre. Mais là encore notre société fait preuve de son ostracisme. Il est temps que cela change. Sinon nous ferions la triste preuve que notre civilisation ressemble étrangement à celle du temps jadis où les malades mentaux étaient bannis de la ville. N'agissons pas de même avec les handicapés. Ce sont des êtres humains comme les autres. Ils ont les mêmes droits.

Pierre PERALDI
Adjoint au Maire
Délégué aux Sports



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél : 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance



Francis Martin, maître nageur à la Paillade, et de jeunes handicapés.



SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur
A.E.S., DROIT, LETTRES ET LANGUES, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,
SCIENCES ET CONCOURS

Renseignements et inscriptions
de 14 h à 17 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. 41.33.11

302

On écrit à la mairie

• Orphelinat de la police

De M. A. Dasse, trésorier général de l'orphelinat mutualiste de la police nationale.

Monsieur le Maire, Nous avons l'honneur d'accuser réception de la somme de CINQ CENTS FRANCS que vous avez fait parvenir à titre de subvention pour l'année 1979.

Au nom du Conseil d'Administration de l'Orphelinat Mutualiste, permettez-nous de vous exprimer nos plus sincères remerciements que nous vous demandons de bien vouloir transmettre à tous les Membres du Conseil Municipal de votre Ville.

Vous pouvez être assuré que pour le plus grand bonheur de nos 2 500 orphelins, nous ferons le meilleur emploi de l'aide financière que vous nous avez apportée.

En vous assurant de la vive reconnaissance de ces enfants qui seront, directement, les heureux bénéficiaires de votre sollicitude.

Vous voudrez bien agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes dévouements respectueux.

• Mise au point

De M. Mougier, professeur à l'USTL, président de l'AMIL la mise au point suivante :

Monsieur le Maire, Dans le dernier numéro de Montpellier Votre Ville (n° 18, Novembre 1979, page 8), un article, non signé, était consacré aux concerts éducatifs joués par l'orchestre municipal de Montpellier pour les classes de CM2 de la Ville.

Il est notamment dit dans cet article que les transports urbains

assurent gratuitement le déplacement des élèves. Je désirerais vivement que cette erreur soit corrigée : c'est en effet l'AMIL qui finance totalement ce transport, en partie sur ses ressources propres, et en partie sur des subventions octroyées par la Municipalité de Montpellier et par le Ministère de la Culture et de la Communication. Je tiens à ajouter à ce propos que les transports urbains ne nous consentent à cette occasion aucune remise, puisque nous payons les tickets au tarif normal à 0,67 F correspondant à la carte hebdomadaire, la seule différence étant que les carnets ne sont pas personnalisés. Ainsi, chaque fois qu'un concert éducatif a lieu (16 sont prévus pour la saison 1979-80), les autobus urbains transportent 300 à 400 élèves qu'ils n'auraient pas sans cela, l'opération étant pour les transports urbains entièrement bénéficiaire puisqu'aucun car supplémentaire n'est mis à la disposition des enfants. C'est en tout environ 6 500 F qui seront versés dans l'année par l'AMIL à la SMTU. Il me paraît important que cette erreur soit rectifiée dans un très prochain numéro de Montpellier Votre Ville, afin qu'il n'apparaisse pas que la SMTU fasse des sacrifices alors qu'elle fait un bénéfice net. Comptant sur votre aide efficace, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes dévouements respectueux.

Solutions des jeux

- I) Le 2 de la patte avant
- II) Garder une poire pour la soif
- III) Les carrés A et D

Les vœux du Conseil Municipal au personnel communal



Le 16 janvier dernier le Maire Georges Frêche et le conseil municipal ont présenté leurs vœux au personnel communal dans la salle des rencontres. Près de deux mille personnes ont participé à cette manifestation traditionnelle. Le Maire les a remerciées pour le travail accompli au cours de l'année passée. Il a également rendu hommage aux syndicats, en particulier aux délégués, qui s'acquittent au mieux de la défense

des intérêts des employés. Après avoir signalé que ceux-ci disposeront bientôt de nombreuses places de parking autour de la mairie, le Maire devait remettre, ainsi que les adjoints et conseillers les médailles de la municipalité à plusieurs fonctionnaires. Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un gigantesque apéritif au cours duquel on a tiré les rois.



URBANISME

Une exposition sur le projet Antigone

DU 1 AU 20 FEVRIER DANS LE HALL DE LA MAIRIE

Du 1 au 20 février l'Atelier Municipal d'Urbanisme de la Ville de Montpellier présentera une exposition sur le projet Antigone. Les concepteurs de cette exposition ont obéi à trois préoccupations principales :

- 1) Créer l'atmosphère qu'on voudrait à Antigone. Pour cela des panneaux montés sur des structures métalliques formeront de part et d'autre d'une allée centrale une architecture de type monumental.
- 2) Les panneaux explicatifs donneront

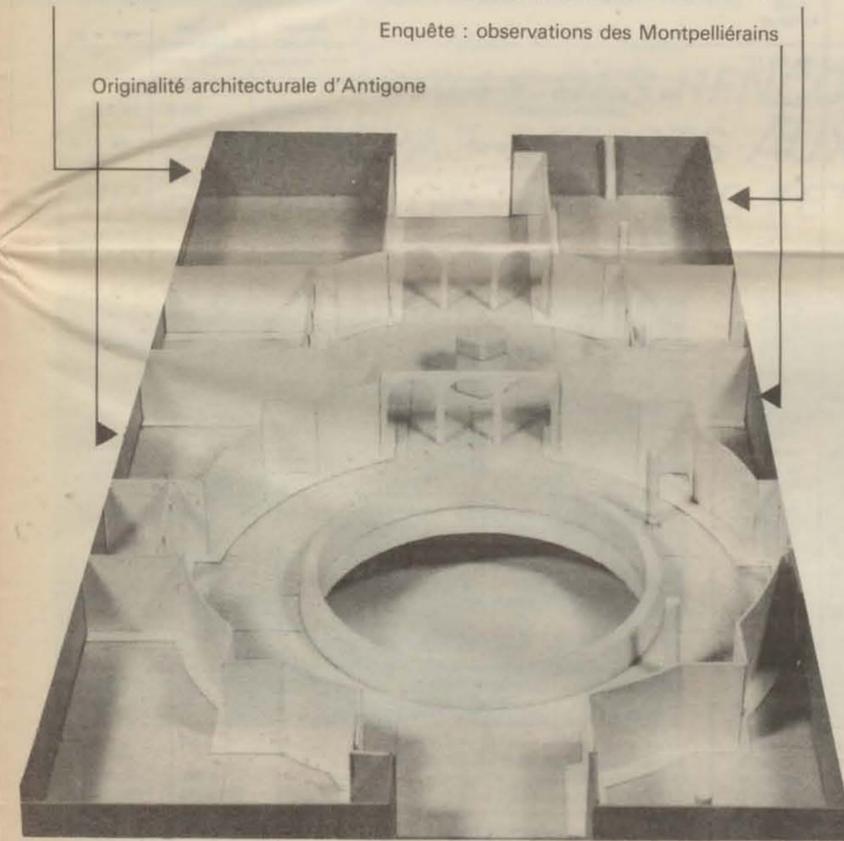
contenu de l'étude préalable, et la chronologie du projet (mise en situation de l'étude préalable par rapport à l'ensemble).

3) Cette exposition servira enfin et surtout à recueillir l'avis des Montpelliérains sur le projet Antigone. A cet effet ils pourront participer à des discussions avec un technicien et inscrire leurs suggestions sur des registres placés à cet effet.

A l'occasion de cette exposition une série de photos seront réalisées. Elles seront ensuite transmises aux associations qui en feront la demande. Une seconde exposition, plus réduite (une dizaine de panneaux explicatifs) circulera ensuite dans les quartiers, notamment à Saint-Martin, Tastavin et aux Abattoirs.

Salle de projection

Diapason sur l'œuvre de Ricardo Bofill



Originalité architecturale d'Antigone

Enquête : observations des Montpelliérains

Un objectif : l'habitat social

Vers le centre commercial

Exposé financier de l'opération

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
*Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

Produits métallurgiques
Découpage de toiles
Fers et Métaux

OTTO LAZAR S.A.
Division REBOUL

Société anonyme
au capital de 57 187 200 F
34003 MONTPELLIER
QUARTIER PRE D'ARENES
BUREAUX : Tél : 92-09-61
CHANTIER : Tél : 92-59-01

L'ATRE : « voir la ville autrement »

L'ATRE (1) (Association de Travail et de Recherche sur l'Espace) s'est créée à Montpellier en juillet 1978. Cette association a un but lucratif qui regroupe des gens de tous horizons veut « informer le plus grand nombre de personnes sur ce qui touche à l'espace, dans le but de permettre aux habitants de prendre en charge leur lieu de vie ».

A vocation départementale et régionale l'ATRE travaillera en relation étroite avec l'Office Départemental d'Action Culturelle de l'Hérault et le Centre de Création Industrielle de Beaubourg. C'est ce qu'ont annoncé ses responsables au cours de la présentation officielle, le 7 janvier dernier au château d'O à Montpellier. Ils ont, à cette occasion, fait part de leurs objectifs, en présence de Gérard Saumade, Président du Conseil Général et de J. Mullender, Directeur du CCI de Beaubourg. « Notre but commun » dit ce dernier « est de sensibiliser le public aux relations de l'homme avec son environnement. Il faut rendre à l'utilisation de l'espace, et notamment à l'architecture et à l'urbanisme une dimension humaine qui lui assure à la fois l'adhésion et la contribution des utilisateurs, des collectivités locales, du système éducatif et des responsables de l'appareil de production ».

Dans un premier temps l'ATRE présentera donc des expositions du centre Beaubourg. Une décentralisation qui servira de « coup de pouce » à l'association. Celle-ci n'entend pas en rester là.

Elle veut mettre sur pied une véritable animation départementale sur les problèmes d'espace et d'urbanisme. « Il faut absolument dit le Président Yannick Cochet rétablir la liaison entre les gestionnaires et ceux qui vivent cette gestion ».

Pour cela l'ATRE a mis au point une série de moyens d'action :

- Etablir le débat avec le maximum de parties concernées.
- Rétablir au niveau départemental et régional la coordination entre tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes d'espace et d'environnement.
- Assurer l'information nécessaire autour de projets ou de réalisations exemplaires et élaborer des groupes de recherches sur des thèmes précis. L'ATRE se propose également d'effectuer des études sur commande par des contrats de travail avec des municipalités, des instances départementales des associations etc...
- Promouvoir des pratiques tendant à mieux vivre son rapport à l'espace et à réduire les contradictions existantes entre les métropoles, l'arrière pays et le littoral.
- Enfin organiser une série d'animations sur les problèmes que pose la Ville d'aujourd'hui et sur ce que sera la ville de demain.

« Nous voulons permettre aux gens de voir la ville autrement dit les membres du Conseil d'Administration de l'ATRE. Amener une animation, comme nous le ferons nous mêmes ou avec la CCI, ne suffit pas : il faut donner des stimulations aux gens. Leur impulser l'envie d'agir, les provoquer en quelque sorte. Parce que les gestionnaires ont besoin des autres ».

De nombreuses associations audio-visuelles, musicales, théâtrales, architecturales, littéraires participeront à cette expérience. Une initiative originale et une réflexion sur l'environnement qui devrait rapidement déboucher sur un dialogue fructueux entre les habitants et les autorités locales.

(1) L'ATRE : 39, rue Roucher à Montpellier - Tél. : 60.50.83.

Société Languedocienne de Véhicules Industriels

SO. L. V. I.

IVECO

CONCESSIONNAIRE

UNIC

Le Rieucoulon
34400
SAINT-JEAN
DE-VEDAS
Tél. : (67) 42.60.88

CARRIÈRES DE LA MADELEINE S.A.

CHANTIER R.N. 708
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

Entreprise **JEAN GENIN**

BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92-96-55

Les MENUISERIES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie
— Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle

Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27-84-57

COSTE PEINTURES

Papiers peints. Peintures
revêtements. moquettes

RUE St-HILAIRE. MONTPELLIER
92.55.25

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

LES CHAUMIERES EN SOULEILLES
VILLE PERSONNALISEE

Votre Maison construite en traditionnel.

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix ... !

SIEGE SOCIAL
15, Rue de l'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59

AGENCE
18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76

Le désir prendre un rendez-vous avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TEL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT

Dans la série «la mairie à livre ouvert» ce journal a déjà présenté les services techniques et l'A.M.U (Atelier Municipal d'Urbanisme)
On trouvera ci-dessous les comptes du Bureau d'Aide Sociale, à partir du Budget primitif 1979, avec les grandes hypothèses du B.P. 80.

DEPENSES

Compte	LIBELLE	Budget Primitif pour mémoire	Budget Supplément. crédits votés	BP + BS 1979
500	Produits pharmaceutiques	20.000,00	20.000,00	40.000,00
601	Alimentation dont	368.250,00	186.750,00	550.000,00
601-1	Alimentation générale	104.750,00		
601-2	Colis secours	82.000,00		
602	Habillement	26.977,50	10.000,00	36.977,50
603	Carburant	20.212,50	0	2 à 212,50
604	Combustible	88.000,00	50.000,00	138.000,00
605	Produits ménagers	28.462,50	40.000,00	68.462,50
609	Autres fournitures	5.000,00		5.000,00
60	DENREES ET FOURNITURES	556.902,50	306.750,00	863.652,50
610	Rémunérations et indemnités	5.291.887,95	587.000,00	5.878.887,95
615	Rémunérations diverses	36.412,00		36.412
618-00	Charges sociales	1.810.421,33	283.000,00	2.093.421,33
618-90	Stages de formation	5.000,00		5.000
618-91	Cotisation au C.F.P.C	32.251,00	10.751,45	43.002,45
61	FRAIS DE PERSONNEL	7.175.972,28	880.751,45	8.056.723,73
620-1	Impôts sur salaires	233.271,47	183.271,47	50.000
621	Impôts fonciers	4.785,00	1.595,00	6.380
624	Droits de timbres et d'enregistrement	600,00		600
629	Autres impôts	1.000,00		1.000
62	IMPOTS ET TAXES	239.656,47	181.676,47	57.980
630-0	Loyer et charges locatives	5.000,00		5.000,00
631-2	Entretien des bâtiments	79.762,50		79.762,50
631-4	Entretien matériel et outillage	34.650,00		34.650,00
631-5	Entretien matériel de transport	11.715,00		11.715,00
632-0	Travaux exploitation : Repas Clubs	770.000,00	130.000,00	900.000,00
633-0	Petit outillage, matériel, mobilier	69.300,00	160.000,00	229.300,00
634-0	Electricité, Eau, Gaz	90.000,00	25.000,00	115.000,00
637-0	Rénovation urbaine	107.250,00		107.250,00
637-1	Travaux de rénovation confiés à des entreprises extérieures	25.575,00		25.575,00
638-0	Assurances	30.000,00	10.000,00	40.000,00
63	TRAVAUX ET SERVICES A L'EXTERIEUR	1.223.252,50	325.100,00	1.548.352,50
640-9	Autres participations (vacances)	99.000,00	203.000,00	313.500,00
640-91	Participation Foyer Travailleurs Miga.	112.000,00	39.000,00	141.000,00
640-92	Participation R-F Les Aubes	39.300,00		39.300,00
640-93	Participation R-F Montpelliéret	100.000,00		100.000,00
640-94	Participation R-F Campériols	100.000,00		100.000,00
640-95	Participation R-F Paul-Valéry	63.000,00	15.000,00	78.000,00
640-96	Participation Résidence Saint-Côme	0		0
642	Prestations de service	96.223,05	32.074,35	128.297,40
645-60	Frais d'analyse	4.785,00	7.000,00	11.785,00
64	PARTICIPATIONS - CONTINGENTS	614.303,05	286.074,35	900.382,40
651	Primes, secours, dots, dont	927.600,00	0	927.600,00
651-001	- secours denrées	398.100,00		398.100,00
651-002	- secours en argent	58.500,00		58.500,00
651-003	- remboursement abonnement téléphonique	37.500,00		37.500,00
		492.000,00		492.000,00
657	Subvention aux Sociétés à Caractère Soc.	66.000,00		66.000,00
657-10	Subvention Ass. Sport Familiale BAS	3.300,00	1.500,00	4.800,00
657-11	Subv. Oeuvres Sociales Mairie - BAS	41.250,00	13.750,00	55.000,00
657-12	Subvention Ass. Elus et Personnel	312.800,00	78.200,00	391.000,00
657-20	Subvention Comité de Liaison	210,00	10,00	220,00
657-40	Subvention à diverses oeuvres	18.650,00	6.350,00	25.000,00
65	ALLOCATIONS - SUBVENTIONS	1.369.810,00	99.810,00	1.469.620,00
660	Fêtes et cérémonie	4.537,50	5.000,00	9.537,50
661	Frais de transport	95.700,00	51.900,00	147.600,00
662	Imprimés, fournitures de bureau	99.825,00	33.275,00	133.100,00
663	Documentation générale	16.170,00	5.390,00	21.560,00
664-0	Frais PTT	105.000,00	40.500,00	145.500,00
664-5	Location terminaux et produits	143.385,00	82.795,00	226.180,00
665	Frais d'actes et contentieux	4.372,50	1.457,50	5.830,00
667	Frais de mission et réception	12.787,50	9.262,50	22.050,00
669	Dépenses imprévues	0		0
66	FRXIS DE GESTION GENERALE	481.777,50	229.580,00	711.357,50
671	Intérêts des emprunts	454.886,07		454.886,07
672	Frais financiers divers	2.000,00		2.000,00
673	Charges Centre d'Hébergement Municipal	13.200,00	3.720,00	16.920,00
67	FRAIS FINANCIERS	470.086,07	3.720,00	473.806,07
681-0	Dotation amortissement subventions d'équipement versées	72.446,85		72.446,85
681-2	Dotation amortissement frais d'études	31.824,00	940,80	32.764,80

A) En 1979 ont été mis en place les services suivants :

1 - Centre de soins Infirmiers de La Pergola et de La Paillade

2 - Service d'Aide Ménagère à domicile (juillet-août 1979) : actuellement, l'effectif est de quinze personnes et l'effectif maximum prévu est de soixante, ce qui semble répondre aux besoins réels dans ce domaine ,

3 - Centre d'Accueil et d'Hébergement pour femmes en détresse, S.O.S Femmes, ouvert le 1^{er} janvier 1979 : pour la période du 1/1/79 au 30/6/79 le fonctionnement de cet Etablissement a été pris en charge par le Budget Général. A noter qu'un budget avec prix de journée a été fait pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1979 (prix de journée : 75,25 francs fixé par arrêté préfectoral).

Nous verrons à la clôture de l'exercice les résultats définitifs et spécialement les points suivants :

a) Primes, secours et dot :

- allocations denrées,
- remboursement abonnement téléphonique
- secours en argent,

b) subventions aux sociétés à caractère social

c) rénovation urbaine

d) repas pour les clubs-repas de fin d'année

e) voyages, excursions.

B) Le Budget 1980 reprend et améliore le budget 1979. Il a été établi en se référant aux comptes administratifs 1978, budgets 1979 (budget primitif plus budget supplémentaire) et compte administratif anticipé de 1979. Par ailleurs, il se caractérise entre autres par :

Compte	LIBELLE	Budget Primitif pour mémoire	Budget Supplément. crédits votés	BP + BS 79
68	DOTATION AUX COMPTES AMORTISSEMENT	104.270,85	940,80	105.211,65
820	Résultat antérieur reporté		1.965.147,03	1.965.147,03
828	Titres annulés		1.000,00	1.000,00
828-5	Admission en non valeur		1.000,00	1.000,00
82	RESULTATS ANTERIEURS		1.967.147,03	1.967.147,03
831	Prêts, sur recettes de fonctionnement	10.000,00	602.011,91	612.011,91
83	EXCEDENT ORDINAIRE CAPITALISE	10.000,00	602.011,91	612.011,91
TOTAL		12.246.036,22	4.520.209,07	16.766.245,29

FONCTIONNEMENT RECETTES

Compte	LIBELLE	Budget Primitif 1978 pour mémoire	Budget Primitif 1979
71	PRODUITS DOMANIAUX		1.170.206,94
714	Location des immeubles	12.000	12.250
716	Concessions cimetières	2.226.550	1.157.956,94
72	PRODUITS FINANCIERS	2.500	3.250
721	Revenus des titres et rentes	2.500	3.250
73	REMBOURSEMENTS - SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS		11.072.579,28
733	Recouvrement		
733-100	Recouvrement prest. Séc. Sles et CNRACL	3.000	3.000,00
733-110	Recouvrement indemnités journalières		50.000,00
733-600	Recouvrement frais de chauffage	60.000	60.000,00
733-900	Recouvrement impôts et taxes	1.420.000	1.700.000,00
733-960	Recouvrement frais de gestion	14.500	14.500,00
733-962	Recouvrement participation Oeuvres Sles	108.500	174.800,00
733-963	Recouvrement participations C.F.P.C.		51.429,28
736	Subventions :		
736-500	Quêtes et contributions volontaires	35.000	35.000,00
736-600	Subvention de fonctionnement (clubs)		
736-800	Subvention de fonctionnement du B.A.S. versée par la Ville	4.350.000	4.785.000,00
736-820	Subvention de fonctionnement F.T.M.		112.000,00
736-910	Subvention Rénovation Urbaine	30.000	30.000,00
736-920	Subvention Activités culturelles PAP 15	10.000	30.000,00
736-930	Subvention Foncton. Assist. Tél. PAP 15	20.000	10.000,00
737	Participations	1.904.367	
737-910	Remboursement frais dossiers d'aide légale		500.000,00
737-920	Remboursement Soins infirmiers		135.000,00
737-930	Participation DASS Repas club		727.500,00
737-940	Participation voyages et sorties		50.000,00
737-950	Remboursement et participation Aides ménagères		2.445.000,00
747-960	Participation aux charges de remboursement Abon. Tél.		150.000,00
737-970	Participations diverses		9.350,00
TOTAL			12.246.036,22

Le Bureau d'Aide Sociale

1 - Autonomie totale des budgets annexes, donc mis à part le budget du Foyer des Travailleurs migrants, aucune participation n'est inscrite pour l'équilibre financier des Etablissements.

Le Centre d'Accueil et d'Hébergement pour Femmes en détresse, S.O.S. Femmes fonctionne aussi d'une manière autonome sur le plan budgétaire.

2 - Personnel : l'effectif est porté à 186 postes contre 182 en 1979. En effet :

a) le budget général a pris en charge 2 agents, jusqu'alors affectés dans les Résidences, pour les besoins du service :

- 1 A.O.P
- 1 Commis

b) une religieuse de la Communauté Miséricorde a été remplacée par une infirmière à mi-temps : son grand âge ne lui permettait plus d'assurer ses fonctions

c) une femme de service à mi-temps est prévue pour le Club de la Cavalerie qui s'ouvrira au printemps prochain.

d) un agent de bureau dactylographe a été mis en place dans le service des Aides ménagères à domicile.

3 - Résultat antérieur à reprendre : 1.500.000 francs (sommes diverses à récupérer)

4 - Suppression totale des recettes procurées par la taxe sur les spectacles,

5 - Inscription des produits sur les concessions dans les cimetières.

6 - Réalisation d'un emprunt de 1 100 000 francs au titre de travaux de grosses réparations, d'aménagements et d'acquisition.



SALLE DES RENCONTRES :
2 100 REPAS OFFERTS AUX PERSONNES DU TROISIEME AGE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE



Le Val aux Vignes

prêts conventionnés

A CLAPIERS, AUX PORTES DE LA VILLE RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE des maisons de 4 et 5 pièces dans la verdure

bureau de vente sur place, chemin de viviers à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30; samedi, dimanche de 14h à 19h30; fermé le mercredi.

Un nouveau Chef de Corps chez les Sapeurs-Pompiers

Jeudi 17 janvier 18 h 30 la Caserne des pompiers au domaine de la Paillade est en fête. Près de 100 soldats du feu en tenue disposés en formation, sont réunis pour assister à la prise de commandement du nouveau Chef de Corps de la Ville de Montpellier : le Commandant André LIBERCIER. Plusieurs élus ont tenu à manifester, par leur présence, l'estime qu'ils portent aux sapeurs-pompiers.

Le Maire Georges Frêche et le Conseiller Municipal délégué au corps sont accompagnés d'élus municipaux dont MM. Belorgeot, Péraldi et Velay Adjoint, MM. Granier et Reboah Conseillers Municipaux.

M. Jean-Pierre Vigneau représente le Conseil Général de l'Hérault. Monsieur Faure chef de cabinet représente le Préfet de région. On note la présence dans l'assistance de MM. Guirauden et Lambege respectivement Directeur et Sous-Directeur de la protection civile. L'inspection Départementale des services d'incendie et de secours est représentée par le Commandant Billoire. Enfin le Colonel Grooderidge ancien Chef de Corps de la Ville de Montpellier est là pour la passation de pouvoirs au Commandant Libercier.

Georges Frêche après avoir passé les troupes en revue, reçoit des mains du Colonel Grooderidge le drapeau du corps des sapeurs-pompiers de la Ville, il le transmet au Commandant Libercier. Le Maire remet ensuite à plusieurs sapeurs-pompiers des décorations : Médaille de Vermeil à MM. Alcovere et Oliver pour 30 ans de service, médaille d'argent à MM. Mitjeville, Perez, Rivière et Sica pour 20 ans de service.

Tout le monde est ensuite convié à se rendre dans la salle polyvalente de la Maison pour Tous de la Paillade. MM. Frêche, Gooderidge, Libercier, Vignau, Vezinhel et Faure prendront successivement la parole. La presse locale a rendu compte de ses interventions nous n'y reviendrons pas. Nous nous attacherons par contre dans les lignes qui suivent, à préciser les principaux aspects de l'important problème des sapeurs-pompiers.

Une nouvelle caserne ?

Rappelons qu'en matière d'implantation le Corps des sapeurs-pompiers dispose d'une

caserne centrale rue de Tipaza au Domaine de la Paillade. C'est là que se trouve l'essentiel des effectifs et des équipements. Une annexe a été créée sur la route de Mauguio au lieu dit Montaubron. Cette annexe a fait l'objet d'un agrandissement en 1977 et 78. Des améliorations seront encore apportées courant 1980.

Un important problème est en discussion à l'heure actuelle, celui d'une nouvelle caserne. Avec l'aide de la commission des travaux publics du Conseil Général présidée par Monsieur Chapottin et celle des services d'urbanisme de la ville de Montpellier avec le concours de M. Dugrand, ce dossier est à l'étude.

Les jours qui viennent devraient nous permettre de préciser nos choix. Se trouvant notamment posée la possibilité d'améliorer notre capacité d'intervention au centre ville de Montpellier. En ce qui concerne les effectifs rappelons qu'en 1977 le corps des sapeurs-pompiers comportait 52 membres, 25 soldats du feu furent recrutés en 1978 puis 17 autres en 1979. L'année 1980 devrait permettre d'accroître encore de 17 unités l'effectif actuel. Si l'on ajoute aux sapeurs

professionnels les 15 sapeurs volontaires permanents. Le corps sera donc porté à environ 130 hommes d'ici la fin 1980. Cet accroissement des effectifs qui dote enfin notre ville d'un corps de pompiers à la mesure des besoins est conforme à nos engagements.

Rappelons enfin la mise en place du régime de travail 24/24 à la suite d'un accord signé entre le Maire et l'intersyndicale des pompiers. En matière d'équipements, il faut rappeler que le gros matériel est désormais départementalisé. Des efforts restent à faire pour rénover le parc automobile et s'équiper correctement en matériel de plongée de désincarcération etc... Dans ce domaine également l'appui du Conseil Général de l'Hérault nous a été promis nous ne pouvons que nous en féliciter.

Enfin, rappelons les grandes lignes de l'actualité du corps des sapeurs-pompiers en nous appuyant sur les statistiques de l'année 1979.

Tout d'abord sachons que le corps des sapeurs-pompiers intervient sur la ville de Montpellier mais également au premier appel sur 24 communes voisines. En deuxième appel il répond à 25 autres communes, ce qui situe

l'étendue de son champ d'action.

En 1979, on a enregistré 2 891 interventions dont un tiers extra-muros sur des communes voisines. Il faut y ajouter l'importante activité des missions de prévention et de prévention soit plus de 700 affaires instruites en 1979 dont plus d'un tiers en extra-muros. Ces chiffres se passent de tout commentaire.

En conclusion, nous dirons que le Commandant Libercier arrive à Montpellier pour diriger un service d'une importance capitale pour l'ensemble de la population. La tâche sera dure mais nous ne doutons pas qu'il l'accomplira avec succès, aidé par l'ensemble des hommes sapeurs, caporaux sous-officiers, officiers qui comme l'a déclaré le Maire Georges Frêche jeudi 17 janvier œuvreront pour l'efficacité du service et pour porter toujours plus haut l'image de marque du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Montpellier.

André VEZINHET
Conseiller Municipal
Délégué au
Service Incendie



Les jeux de Montpellier votre Ville

Solutions
page 18



- Ouvrez l'œil ! Un des éléphants a été modifié
- Pour découvrir le proverbe remplacer les symboles par une des lettres



17	1	40	13
12	18	11	5
6	22	32	9
20	21	23	A

11	22	9	13
5	20	7	32
26	40	23	21
B	8	12	1

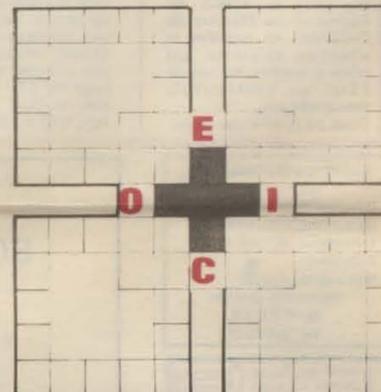
11	36	13	C
20	8	22	40
5	23	9	21
1	7	2	32

D	13	40	23
18	6	22	5
20	9	12	17
32	21	1	11

- Deux carrés renferment rigoureusement les mêmes nombres

ALVIN ATOUT DELAIDEPOT DESIR DOUÏE
ENNUIFOIRI INDEX NAIS NICHE ONCLE PHOTO PRE AU
RECIFREPLI RICIN TELEX TONUS UNITE

- Aidez vous des quatre lettres en place pour entrer ces 20 mots dans la grille



ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL
ENTRETIEN

Hubert-Louis Pons

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS
Téléphone : 68.00.47

R. C. Montpellier 67 A 567

cibat

entreprise de constructions industrielles et de bâtiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-le-LEZ-Tel. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP

Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



Levitt France
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier : Domaine de Fontcaudé
Juvignac - 34100 Montpellier
Tél. 40.10.60

SOGEA-BALENGY
SOBER

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

LE BILLET DU MAIRE

QUELLE ANNEE 1980 ?

Le seuil de la nouvelle année nous amène à des réflexions diverses.

D'ordre financier d'abord puisqu'il s'agit ce mois-ci de voter le budget de la ville. Nous avons déjà eu l'occasion d'informer les Montpelliérains sur le caractère injuste d'attribution de la dotation globale de fonctionnement, qui est l'aide financière de l'Etat aux communes, (cf. document publié dans le numéro de novembre de ce journal). Ceci est également valable pour la dotation de péréquation des villes-centre où le calcul 1979 désavantage Montpellier.

Cette dotation est destinée à tenir compte du rôle départemental et régional de certaines villes. C'est tout particulièrement le cas pour la notre dont le rôle universitaire, médical, social, sportif etc... dépasse largement le cadre de notre cité. Ce rôle n'a pourtant pas été pris en compte en 1979. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de Région et au Ministre de l'Intérieur, de modifier la situation existante qui porte préjudice, du fait de l'Etat au contribuable montpelliérain. C'est pour faire ces obser-

ventions que le Conseil Municipal et moi-même avons demandé une entrevue à Monsieur le Premier ministre. Ce dernier nous a répondu par une acceptation au Ministère de l'Intérieur de s'en charger. Ce dernier tergiverse à l'heure actuelle regrettamment à accorder ce rendez-vous. De plus le Conseil Municipal a demandé à rencontrer Monsieur le Préfet de Région sur ces mêmes problèmes dans l'après-midi du vendredi 1^{er} janvier selon la réponse du ministre. Il faut savoir que le mode de calcul 1979 de la dotation globale de fonctionnement a provoqué une augmentation de l'aide de l'Etat de 6,5 % en 1979 par rapport à 1978. Contre 11 % en moyenne les années précédentes. Ce manque à gagner de 500 millions de centimes a contribué à accroître l'augmentation des impôts des Montpelliérains en 1979 de l'ordre de 5 % environ du fait de l'Etat.

La première rencontre avec le Préfet de Région en décembre, pour souligner ces injustices, a permis au Conseil Municipal de se voir indiquer qu'un rattrapage de 3 % serait effectué, portant l'augmentation 1979 à 9,5 % par rap-

port à 1978. Cela reste encore nettement insuffisant, la ville ne s'est pas encore vue notifier la dotation 1980. Compte tenues des incertitudes de calculs, particulièrement obscurs et du refus jusqu'à maintenant d'éclaircissements du Ministère de l'Intérieur nous sommes en droit d'exiger une augmentation variant entre 16 et 20 %.

Ces observations d'ordre financier en appellent d'autres sur la fiscalité locale. Il faut savoir que le Conseil Municipal, fixe des sommes globales à percevoir en matière d'imposition locale mais l'assiette, c'est-à-dire la répartition entre les intéressés est faite sur des critères qui relèvent du Parlement et du Ministère des Finances.

Il en va ainsi par exemple de la taxe d'habitation.

C'est pourquoi j'ai demandé la réunion, le vendredi 25 janvier à 10 heures de la Commission Communale des Impôts Directs. J'aurai l'occasion, au cours de cette réunion de demander au nom du Conseil Municipal, que soit entreprise une étude en vue de la révision de la taxe foncière qui influe sur la taxe d'habita-



tion, ceci afin de corriger cette distorsion qui affecte notre ville au préjudice des catégories les plus défavorisées et des quartiers les plus mal lotis.

Nous ne saurions cependant terminer cet éditorial à l'époque des vœux sans souhaiter pour le monde plus de justice à travers une aide au développement des pays les plus pauvres, une paix véritable respectant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ces vœux n'auraient point de sens si nous ne concrétisions notre propos. L'indépendance des peuples cela veut dire le retrait des troupes ou des conseillers militaires américains du Chili, du Brésil, de Panama etc., le retrait des troupes russes d'Afghanistan et de

Tchécoslovaquie etc., le retrait des troupes françaises de Centre-Afrique, le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et du Laos, le retrait des troupes Sud-Africaines de Rhodésie du Sud ; souhaitons aussi que soient respectés partout les droits de l'homme, ce qui nous permet de saluer au passage le magnifique travail mené par Amnesty International. Ce sont ces Vœux de dignité, de liberté, de bonheur que nous faisons pour le respect de la liberté de pensée, des libertés philosophiques, religieuses et de tous ordres.

Georges Frèche
Maire
de Montpellier

BULLETIN D'INFORMATION

MUNICIPAL

Directeur de la Publication

Michel GUEORGUEFF

Conception : O.F.R.E.S.

Promotion :

Mairie de Montpellier

Imprimerie spéciale

de l'O.F.R.E.S.

Tél : 285-72-57



CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT

ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire

et en situ, Contrôles,

Recherches, Etudes théoriques

et expérimentales, Conseil

assistance technique,

Formation professionnelle

Soils et Fondations

Bâtiments, Génie Civil

Routes, Aéroports, Ports

Matériaux et composants

Structures

2312, Bd Paul Valéry

34100 Montpellier

Tél : 42-59-55

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...

Tous travaux de V.D.R. et revêtements

industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

257

SOCOMER

PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR

BUREAUX DU TRIANGLE - 18^e ETAGE
MONTPELLIER - Tél. : 16.(67) 58.20.54

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____ TEL _____
Possède un terrain à _____ Recherche un terrain à _____

Berliet

Renault Vehicules Industriels

France V.I. s.a.

Succursalle

de Montpellier

Z.I. de la Lauze

34430

SAINT-JEAN

DE VEDAS

ouvert de

4 h 30 à 20 h 15

Tél. : 42.44.00

286

...Vous avez des soucis financiers ?

Vous désirez des conseils désintéressés ?

Vous recherchez une solution à vos projets immobiliers ?

"PENSEZ A LA CAISSE D'ÉPARGNE

& DE PRÉVOYANCE

PROCHE DE CHEZ VOUS !"

ELLE VOUS OFFRIRA DES SOLUTIONS...

...ET PEUT-ETRE LES MEILLEURES !



288